

- 01 EXECUTIVE SUMMARY**
- 02 TABLEAU DE BORD RÉGIONAL**
- 03 DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE**
- 04 DOSSIER SPÉCIAL : PIB RÉGIONAL**
- 05 ANALYSE SECTORIELLE « FOCUS - SECTEUR MINIER »**
- 06 PROJET STRUCTURANT « AUTOROUTE MARRAKECH – BÉNI MELLAL – FÈS »**
- 07 PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS**

Acronymes :

| | |
|-----------------|---|
| BMK | : Béni Mellal – Khénifra |
| CRI | : Centre Régional d'Investissement |
| CRUI | : Commission Régionale Unifiée d'Investissement |
| CS | : Casablanca-Settat |
| DOD | : Dakhla-Oued ed Dahab |
| DT | : Drâa-Tafilalet |
| F - M | : Fès-Meknès |
| GON | : Guelmim-Oued Noun |
| LSH | : Laâyoune-Saguia al Hamra |
| MAD | : Maroc Dirham |
| MS | : Marrakech-Safi |
| Oriental | : Oriental |
| Pb | : Plomb |
| PIB | : Produit Intérieur Brut |
| PM | : Personne Morale |
| PP | : Personne Physique |
| RSK | : Rabat-Salé-Kénitra |
| SA | : Société Anonyme |
| SARL | : Société à Responsabilité Limitée |
| SARL AU | : Société à Responsabilité Limitée à associé unique |
| SM | : Souss-Massa |
| TTH | : Tanger-Tétouan-Al Hoceima |
| Zn | : Zinc |

01

**EXECUTIVE
SUMMARY**

Executive Summary

L'analyse des principaux indicateurs économiques de la région Béni Mellal-Khénifra met en évidence une dynamique économique contrastée en 2025, marquée par une consolidation de l'investissement, une stabilisation de la création d'entreprises et la persistance de certains défis structurels liés au marché du travail et à la diversification économique.

Dynamique de l'investissement

L'investissement régional continue de progresser en nombre de projets validés. En 2025, la Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI) a validé **271 projets**, soit une hausse de **10 %** par rapport à 2024, confirmant la dynamique engagée depuis la réforme des Centres Régionaux d'Investissement. Les montants d'investissement atteignent **14,6 milliards** de dirhams, en recul de **30 %** par rapport à 2024 après deux années exceptionnellement élevées (2023–2024) marquées par l'approbation de projets structurants impulsés par la mise en œuvre de la nouvelle Charte de l'investissement. Les projets validés devraient générer **9 268 emplois** prévisionnels, soit une baisse de **32 %** par rapport à 2024, tout en restant au-dessus de la moyenne observée sur la période récente.

Pression inflationniste

L'indice des prix à la consommation à Béni Mellal atteint **124,6** en septembre 2025, enregistrant une hausse mensuelle de **0,4 %**, supérieure au niveau national (120,2). Les principales contributions proviennent des produits alimentaires, du transport et de l'énergie.

Création d'entreprises

La région a enregistré **2 687 entreprises créées en 2025**, soit une légère hausse de **1 %** par rapport à 2024, dans un contexte national plus dynamique (+14,6 %). Sur la période 2015–2025, l'évolution de la création d'entreprises fait apparaître trois phases : une progression soutenue jusqu'en 2019, un pic en 2021 lié à l'effet de rattrapage post-pandémie, puis une phase d'ajustement depuis 2022.

La région représente **2,45 % des entreprises créées au niveau national en 2025**, un niveau inférieur à la moyenne de **3,27 %** observée sur la période 2016–2025.

Secteur minier

Le secteur minier constitue un pilier important de l'économie régionale. Après une baisse notable de la production de **phosphate en 2021 et 2022**, l'activité connaît une **reprise à partir de 2023**, contribuant à la remontée de la production minière totale. Par ailleurs, l'année **2024** marque l'**émergence progressive de nouvelles substances minières** (Cuivre, Plomb, zinc, antimoine, Fer, gypse, tungstène), traduisant un élargissement du potentiel extractif régional.

Structure économique et croissance

Le PIB régional s'établit en moyenne à **78,2 milliards de dirhams** sur les trois dernières années, représentant entre **5,4 % et 6,2 % du PIB national**, ce qui place la région au **7^{ème} rang des régions du Royaume**. La structure du PIB régional se caractérise par une **forte contribution du secteur tertiaire (45%)**, suivie du secteur **secondaire (29%)** et du secteur **primaire (16%)**, reflétant une économie encore fortement liée aux activités agricoles et extractives.

Marché du travail

Le **taux d'activité** régional demeure inférieur à la moyenne nationale, tandis que le **taux d'emploi** s'établit à **35,1 % en 2025**, en légère progression par rapport à 2024. Le **taux de chômage** atteint **11,2 %**, en baisse par rapport à **12,5 % en 2024**, mais reste supérieur au niveau observé dans plusieurs régions du Royaume, illustrant l'impact de la crise du secteur agricole fortement impacté par la situation de stress hydrique.

Pression inflationniste

L'indice des prix à la consommation au niveau de la ville de Béni Mellal a enregistré au cours du mois de Février 2026 une hausse de 0,6% par rapport au mois de Janvier de la même année (contre 0,5% au niveau national). Cette augmentation est le résultat de la hausse de 1,1% de l'indice des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et de la hausse de 1,0% de l'indice de « Loisirs et cultures »



02

**TABLEAU
DE BORD RÉGIONAL**

Tableau de bord régional

| Dynamique d'investissement et entrepreneuriale | 2024 | 2025 | Evolution | Sens |
|--|------------|------------|-----------|------|
| Nombre de projets d'investissement validés par la CRUI | 246 | 271 | +10,16% | ▲ |
| Montants d'investissement validés par la CRUI (M MAD) | 20815 | 14580 | -29,95% | ▼ |
| Emplois prévisionnels des projets validés par la CRUI | 13723 | 9268 | -32,46% | ▼ |
| Nombre d'entreprises créées | 2660 | 2687 | +1,02% | ▲ |
| Nombre d'entreprises créées (PP) | 1189 | 1153 | -3,03% | ▼ |
| Nombre d'entreprises créées (PM) | 1471 | 1534 | +4,28% | ▲ |
| PIB | 2022 | 2023 | Evolution | |
| Produit Intérieur Brut | 82125 | 80130 | -1,30% | ▼ |
| Produit Intérieur Brut (PIB) par tête | 32302 | 31597 | -2,18% | ▼ |
| Marché de l'emploi | 2024 | 2025 | Evolution | |
| Taux d'activité (des 15 ans et plus) | 39,7% | 39,6% | -0,1 pt | ▼ |
| Taux d'emploi (des 15 ans et plus) | 34,8% | 35,1% | +0,3 pt | ▲ |
| Taux de chômage | 12,5% | 11,2% | -1,3 pt | ▲ |
| Indice des prix à la consommation | Jan - 2026 | Fév - 2026 | Evolution | |
| Indice des prix à la consommation | 123,6 | 124,4 | +0,6 pt | ▼ |
| Secteur minier | 2024 | 2025 | Evolution | |
| Production minière (Millions T) | 32,78 | 32,02 | -2,30% | ▼ |
| Production de phosphate (Millions T) | 32,73 | 31,67 | -3,20% | ▼ |
| Nombre de permis miniers | 566 | 707 | +24,9% | ▲ |
| Secteur touristique | 2024 | 2025 | Evolution | |
| Nombre d'arrivées | 298320 | 315481 | +5,8% | ▲ |
| Nombre de nuitées | 482288 | 463845 | -3,8% | ▼ |
| Nombre de passager à l'aéroport Béni Mellal | 41229 | 78202 | +89,7% | ▲ |
| Secteur agricole | 2024 | 2025 | Evolution | |
| Superficie cultivée (Végétale) (Ha) | 482 744 | 529 739 | +9,7% | ▲ |
| Nombre de journée de travail (Millions journées) | 39,06 | 39,48 | +1,1% | ▲ |



03

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Investissement

Création d'entreprises

Produit Intérieur Brut (PIB)

Marché d'emploi

Indice des prix à la consommation

Investissement

L'évolution des projets d'investissement validés par la Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI) confirme la consolidation progressive de la dynamique d'investissement dans la région Béni Mellal-Khénifra.

Cette tendance se traduit par une augmentation soutenue du nombre de projets validés, qui ont plus que triplé entre 2019 et 2025, ainsi que par une mobilisation importante de capitaux et d'emplois prévisionnels, notamment à partir de 2023 dans le sillage de la mise en œuvre de la nouvelle Charte de l'investissement.

Si les montants d'investissement et les emplois prévisionnels enregistrent un repli en 2025, après les niveaux exceptionnellement élevés observés en 2023 et 2024, la dynamique globale demeure positive.

L'analyse sectorielle met en évidence une forte prépondérance des secteurs de l'énergie et des mines, tandis que la lecture territoriale révèle une concentration des investissements dans la province de Khouribga, avec l'émergence progressive d'autres territoires. Dans l'ensemble, ces tendances confirment le renforcement de l'attractivité régionale tout en soulignant les enjeux de diversification sectorielle et d'équilibre territorial des investissements.



« Une spécialisation sectorielle encore marquée »

La structure des investissements dans la région Béni Mellal-Khénifra révèle une spécialisation marquée dans certains secteurs structurants, en particulier les activités liées à l'énergie et aux ressources minières. Cette concentration reflète les avantages comparatifs du territoire, notamment la présence d'un important bassin minier et de projets énergétiques d'envergure. Elle souligne toutefois l'importance de poursuivre les efforts de diversification économique afin de renforcer le développement de filières industrielles et de services à plus forte valeur ajoutée.



1. Evolution des projets d'investissement validés

L'analyse des projets d'investissement validés par la Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI) met en évidence une dynamique globalement positive de l'investissement dans la région Béni Mellal-Khénifra au cours des dernières années.

Cette évolution se traduit par une augmentation significative du nombre de projets validés, une mobilisation importante des montants d'investissement, ainsi qu'une progression notable des emplois prévisionnels générés.

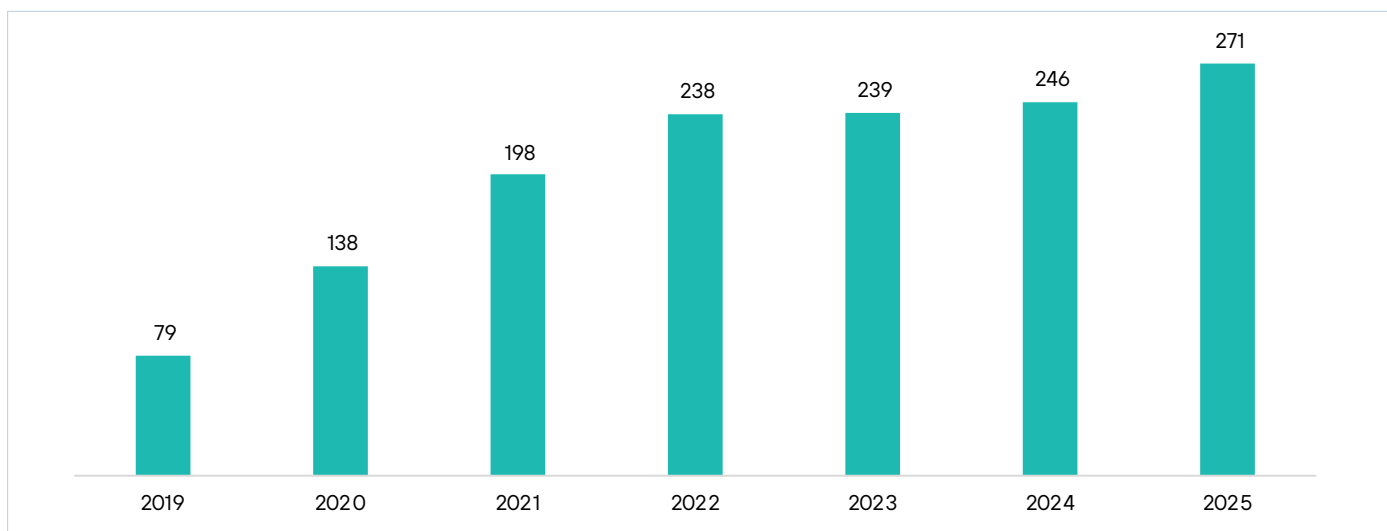
Si les montants et les emplois enregistrent un léger repli en 2025 après les niveaux exceptionnellement élevés observés en 2023 et 2024 grâce à la mise en place de la nouvelle charte d'investissement, la tendance globale reste favorable et témoigne du renforcement progressif de l'attractivité économique de la région, soutenu notamment par les réformes institutionnelles et les nouveaux dispositifs nationaux de promotion de l'investissement.

A- Evolution du nombre de projets validés

Le nombre de projets d'investissement validés par la Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI) dans la région Béni Mellal-Khénifra a connu une progression continue sur la période 2019-2025, traduisant une dynamique positive de l'investissement au niveau régional.

Le nombre de projets est passé de 79 projets en 2019 à 271 projets en 2025, soit plus du triple en six ans. Cette augmentation s'explique par l'extension des prérogatives de la CRUI par l'application de la loi 47-18 portant réforme des CRIs et création des CRUIs et de la 22.24 modifiant et complétant la loi précitée.

Evolution du nombre des projets d'investissement validés par la CRUI



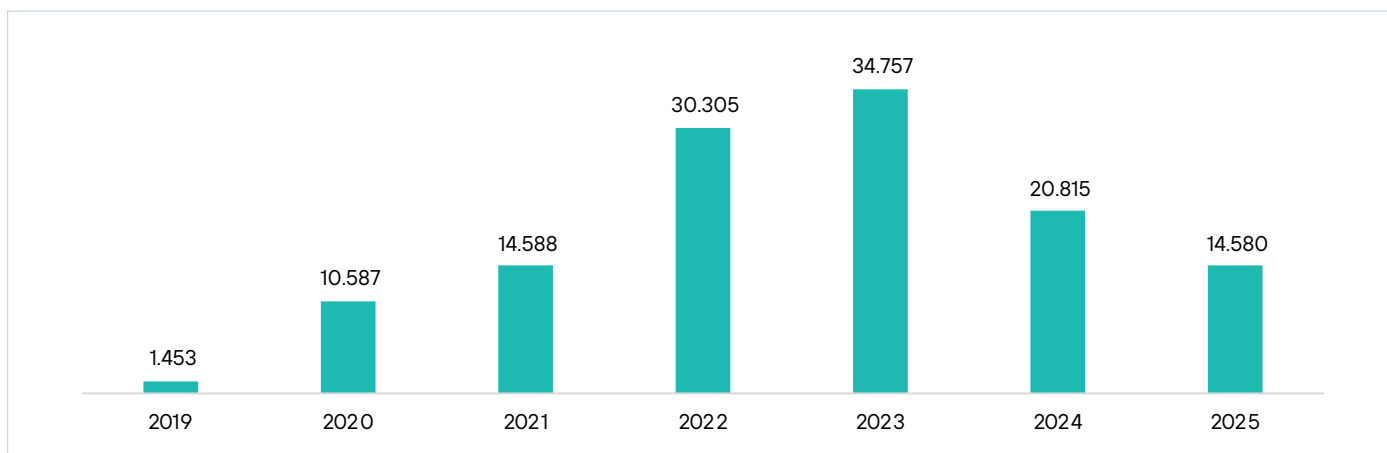
Source : CRI Béni Mellal – Khénifra

Après une forte augmentation entre 2019 et 2022, passant respectivement de 79 à 238 projets, le rythme de progression s'est légèrement stabilisé en 2023 (239 projets) avant de reprendre en 2024 avec 246 projets. En 2025, la région enregistre 271 projets validés, soit une hausse de 10 % par rapport à 2024.

B- Evolution des montants des projets validés

Les montants des projets d'investissement validés par la CRUI dans la région Béni Mellal-Khénifra ont connu une progression notable entre 2019 et 2023, avant d'enregistrer un repli au cours des deux dernières années. Les investissements sont ainsi passés de 1,45 milliard de dirhams en 2019 à un niveau record de 34,76 milliards de dirhams en 2023, traduisant une dynamique particulièrement soutenue de mobilisation de projets structurants.

Evolution des montants des projets d'investissement validés par la CRUI (Millions MAD)



Source : CRI Béni Mellal – Khénifra

À partir de 2024, les montants validés enregistrent une baisse, atteignant 20,8 milliards de dirhams, puis 14,6 milliards de dirhams en 2025, soit une diminution d'environ 30 % par rapport à 2024.

Cette évolution s'explique principalement par les niveaux exceptionnellement élevés d'investissements validés en 2023 et 2024, largement portés par la mise en œuvre de la nouvelle Charte de l'investissement, qui a stimulé l'approbation de projets d'envergure au niveau régional.

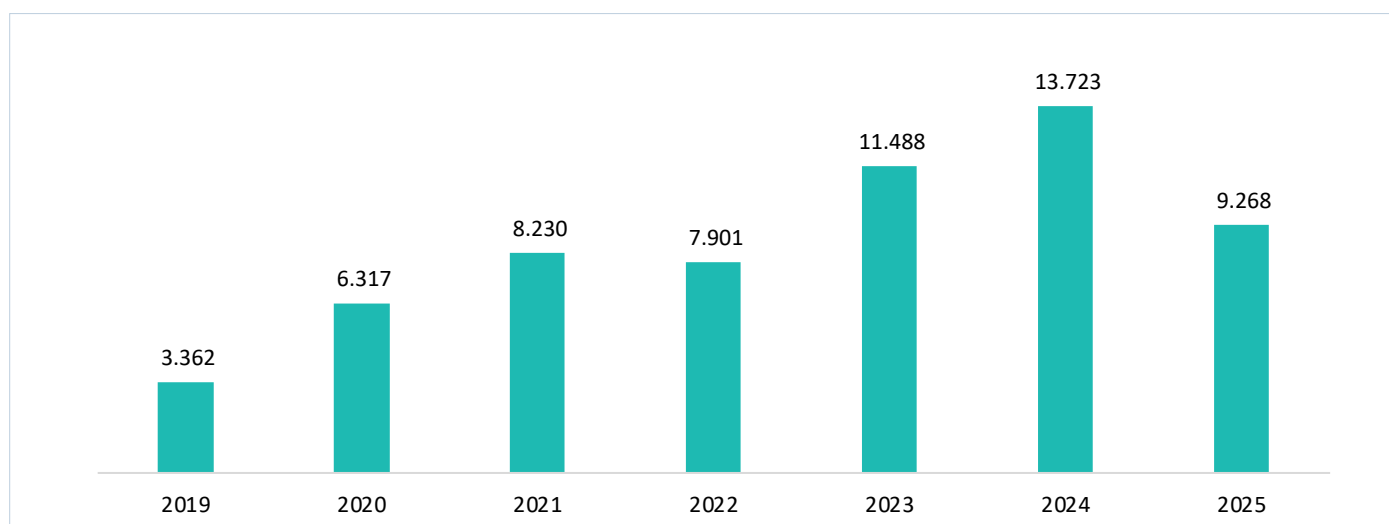
À partir de 2024, les montants validés enregistrent une baisse, atteignant 20,8 milliards de dirhams, puis 14,6 milliards de dirhams en 2025, soit une diminution d'environ 30 % par rapport à 2024.

Cette évolution s'explique principalement par les niveaux exceptionnellement élevés d'investissements validés en 2023 et 2024, largement portés par la mise en œuvre de la nouvelle Charte de l'investissement, qui a stimulé l'approbation de projets d'envergure au niveau régional.

C- Evolution des emplois prévisionnels

L'évolution des emplois prévisionnels générés par les projets d'investissement validés par la CRUI dans la région Béni Mellal-Khénifra montre une tendance globalement haussière sur la période 2019–2024, suivie d'un repli en 2025. Le nombre d'emplois prévisionnels est ainsi passé de 3 362 emplois en 2019 à 13 723 emplois en 2024, soit un niveau record sur la période, reflétant la montée en puissance de la dynamique d'investissement régional.

Evolution des emplois prévisionnels des projets d'investissement validés par la CRUI



Source : CRI Béni Mellal – Khénifra

En 2025, les projets validés devraient générer 9 268 emplois, soit une baisse d'environ 32 % par rapport à 2024.

Malgré ce recul conjoncturel, le niveau d'emplois prévisionnels en 2025 reste largement supérieur à la moyenne observée sur la période 2019–2025 qui est de 8 613 emplois.

2. Dynamique sectorielle des investissements

L'analyse sectorielle des montants d'investissement validés en 2025 dans la région Béni Mellal-Khénifra met en évidence une forte concentration dans le secteur de l'énergie et des mines, qui représente 71 % du total des investissements, avec un montant de 10,35 milliards de dirhams. Malgré un recul de -19,3 % par rapport à 2024, ce secteur demeure de loin le principal moteur de l'investissement régional.

Répartition par secteur des montants d'investissement validés par la CRUI

| Province | 2024 | 2025 | Structure 2025 | Evolution |
|-----------------------|---------------|---------------|----------------|-------------|
| Energie et Mines | 12 834 | 10 352 | 71,0% | -19,3% |
| Services | 1 563 | 1 194 | 8,2% | -23,6% |
| Développement durable | 3 250 | 1 100 | 7,5% | -66,2% |
| Industrie | 2 047 | 761 | 5,2% | -62,8% |
| Tourisme | 438 | 385 | 2,6% | -12,1% |
| Infrastructure | 356 | 321 | 2,2% | -9,8% |
| BTP | 223 | 230 | 1,6% | 3,1% |
| Commerce | 85 | 193 | 1,3% | 126,4% |
| Agriculture | 19 | 30 | 0,2% | 60,2% |
| Logistique | | 14 | 0,1% | |
| Total | 20 815 | 14 580 | 100% | -30% |

Source : CRI Béni Mellal – Khénifra

Les services occupent la deuxième position avec 8,2 % des investissements, suivis par les projets liés au développement durable (7,5 %) et à l'industrie (5,2 %). Toutefois, ces secteurs enregistrent des baisses significatives par rapport à 2024, respectivement -23,6 %, -66,2 % et -62,8 %, traduisant un ralentissement des projets d'envergure dans ces branches.

Le tourisme et les infrastructures représentent des parts plus modestes, avec respectivement 2,6 % et 2,2 % du total des investissements, enregistrant également des reculs modérés. À l'inverse, certains secteurs affichent une dynamique positive, notamment le commerce, dont les investissements progressent fortement (+126,4 %), ainsi que l'agriculture (+60,2 %) et le BTP (+3,1 %), bien que leur poids dans le total reste limité.

Globalement, la structure sectorielle des investissements en 2025 confirme la prépondérance des secteurs extractifs et énergétiques, tout en révélant une diversification encore limitée des investissements productifs. Cette configuration souligne l'importance de renforcer l'attractivité des secteurs industriels, logistiques et de services à plus forte valeur ajoutée afin de consolider la diversification économique de la région.

3. Dynamique territoriale des investissements

La répartition territoriale des montants d'investissement validés en 2025 dans la région Béni Mellal–Khénifra met en évidence une forte concentration des investissements dans la province de Khouribga, qui capte à elle seule 81 % du total régional, avec un montant de 11,86 milliards de dirhams. Malgré une baisse de –12 % par rapport à 2024, Khouribga demeure le principal pôle d'attraction des investissements, en lien notamment avec le poids des projets dans les secteurs de l'énergie et des mines.

Répartition par Province des montants d'investissement validés par la CRUI

| Province | 2024 | 2025 | Structure 2025 | Evolution |
|------------------|---------------|---------------|----------------|-------------|
| Khouribga | 13 531 | 11 855 | 81% | -12% |
| Béni Mellal | 1 120 | 1 016 | 7% | -9% |
| Azilal | 360 | 645 | 4% | 79% |
| Khénifra | 619 | 624 | 4% | 1% |
| Fquih Ben Salah | 1 935 | 440 | 3% | -77% |
| Inter-provincial | 3 250 | - | 0% | -100% |
| Total | 20 815 | 14 580 | 100% | -30% |

Source : CRI Béni Mellal – Khénifra

La province de Béni Mellal arrive en deuxième position avec 7 % des investissements régionaux, soit 1,02 milliard de dirhams, enregistrant un recul modéré de –9 % par rapport à l'année précédente.

Les provinces d'Azilal et de Khénifra représentent chacune 4 % des investissements régionaux. Toutefois, leurs dynamiques diffèrent : Azilal enregistre une progression notable de +79 %, traduisant l'émergence de nouveaux projets, tandis que Khénifra affiche une évolution quasi stable (+1 %).

En revanche, la province de Fquih Ben Salah connaît une baisse significative des montants investis (–77 %), avec une part de 3 % du total régional en 2025. Par ailleurs, les projets interprovinciaux, qui représentaient 3,25 milliards de dirhams en 2024, ne sont pas comptabilisés en 2025, ce qui contribue également à la diminution globale des montants d'investissement.

Dans l'ensemble, cette configuration territoriale met en évidence une polarisation des investissements autour de Khouribga et de Béni Mellal, tout en révélant l'émergence progressive de certaines provinces comme Azilal. Elle souligne néanmoins la nécessité de renforcer l'équilibre territorial de l'investissement afin d'assurer une diffusion plus homogène de la dynamique économique à l'échelle régionale.



Création d'entreprises

La dynamique de création des entreprises constitue un indicateur clé de la vitalité économique et de l'attractivité d'un territoire. Elle reflète à la fois la confiance des porteurs de projets et la capacité du tissu économique à se renouveler et à générer de nouvelles opportunités d'emploi et de valeur ajoutée.

En 2025, la région Béni Mellal-Khénifra enregistre 2 687 entreprises créées, soit une progression modérée de +1 % par rapport à 2024, dans un contexte national marqué par un rebond plus soutenu (+14,6 %). Si cette évolution traduit un début de stabilisation après trois années consécutives de repli, elle confirme néanmoins un rythme de reprise plus lent que celui observé au niveau national.

L'analyse sur la période 2015–2025 met en évidence une trajectoire en trois temps : une phase d'expansion soutenue jusqu'en 2019, un pic exceptionnel en 2021 dans un contexte de relance post-pandémie, puis un ajustement progressif entre 2022 et 2024, suivi d'une reprise encore fragile en 2025. La part régionale dans les créations nationales, qui s'établit à 2,45 % en 2025 contre une moyenne de 3,27 % sur la période 2016–2025, traduit un recul relatif du poids entrepreneurial de la région.

Au-delà de la tendance globale, l'examen de la dynamique territoriale, sectorielle et juridique permet d'identifier les moteurs et les fragilités du tissu entrepreneurial régional, ainsi que les leviers susceptibles de renforcer sa contribution à la croissance économique régionale et nationale.



« Une dynamique entrepreneuriale en phase d'ajustement »

L'évolution de la création d'entreprises dans la région Béni Mellal-Khénifra reflète une dynamique entrepreneuriale globalement positive, marquée toutefois par une phase récente d'ajustement. Après une progression soutenue jusqu'en 2021, liée notamment à l'effet de rattrapage post-pandémie, le rythme de création s'est progressivement modéré, traduisant un contexte économique plus incertain et une normalisation du cycle entrepreneurial. Malgré cette stabilisation, le tissu entrepreneurial régional continue de se consolider, confirmant le potentiel de développement de l'initiative privée tout en soulignant la nécessité de renforcer l'accompagnement des porteurs de projets et la diversification sectorielle.



1. Evolution de la création des entreprises

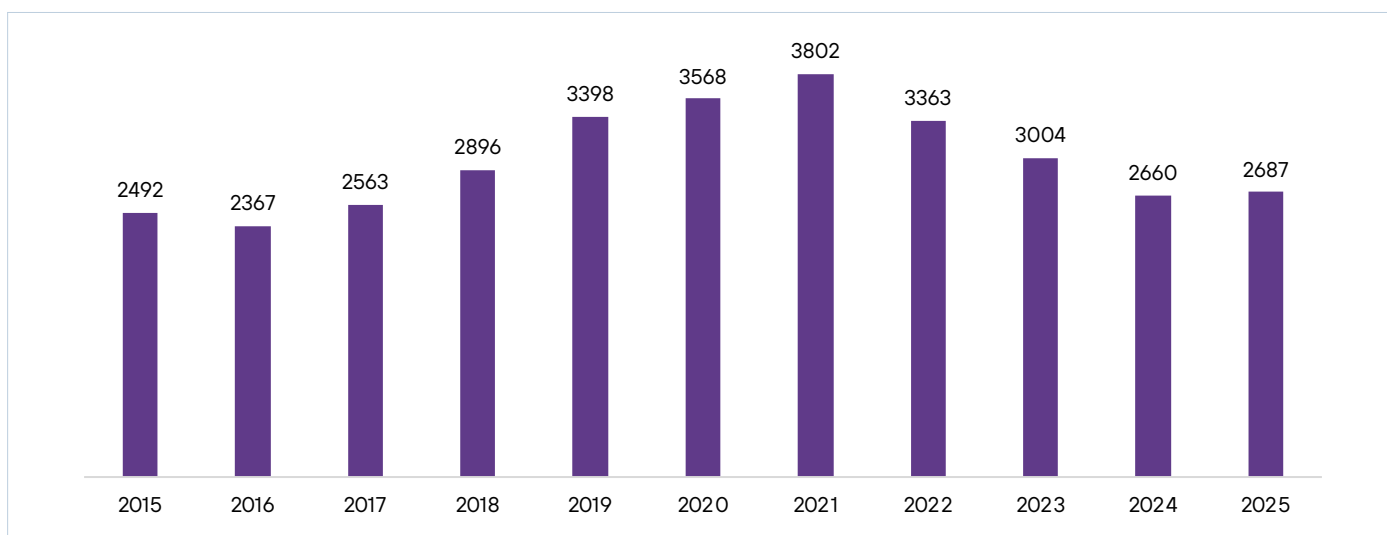
Durant l'année 2025, la région a connu la création de 2687 entreprises, soit une évolution de 1% par rapport à l'année 2024, contre une performance nationale de +14,6%.

L'évolution du nombre d'entreprises créées dans la région Béni Mellal-Khénifra sur la période 2015–2025 fait apparaître trois phases distinctes : une phase de progression soutenue, un pic exceptionnel, puis un ajustement progressif.

Entre 2015 et 2019, les créations d'entreprises suivent une trajectoire ascendante, passant de 2 492 à 3 398 unités, traduisant un dynamisme entrepreneurial croissant. Cette tendance se poursuit en 2020 (3 568) malgré le contexte sanitaire, avant d'atteindre un pic en 2021 avec 3 802 créations, année marquée par un effet de rattrapage post-pandémie et les mesures de soutien à l'investissement.

À partir de 2022, une phase de repli s'installe : les créations diminuent à 3 363 en 2022, puis à 3 004 en 2023, pour atteindre 2 660 en 2024, soit un niveau proche de celui observé avant la phase d'expansion rapide. En 2025, une légère reprise est enregistrée avec 2 687 créations, signalant un début de stabilisation.

Evolution du nombre d'entreprises créées dans la Région Béni Mellal - Khénifra



Source : Baromètre de l'OMPIC

L'analyse comparative des taux d'évolution des créations d'entreprises met en évidence une dynamique régionale plus heurtée que celle observée au niveau national.

Entre 2017 et 2019, la région Béni Mellal-Khénifra affiche une croissance particulièrement soutenue, supérieure à celle du Maroc :

| | |
|------|------------------------------------|
| 2017 | +8,3 % (BMK) contre +5,0 % (Maroc) |
| 2018 | +13,0 % contre +17,8 % (Maroc) |
| 2019 | +17,3 % contre +2,4 % (Maroc) |

Cette phase traduit un fort dynamisme entrepreneurial régional, culminant en 2019.

En 2020, contrairement au recul national marqué (**-10,4 %**), la région maintient une croissance positive (**+5,0 %**), montrant une résilience relative durant la crise sanitaire.

L'année 2021 confirme cette tendance avec une progression de +6,6 % au niveau régional, bien que nettement inférieure au rebond national exceptionnel (**+23,6 %**).

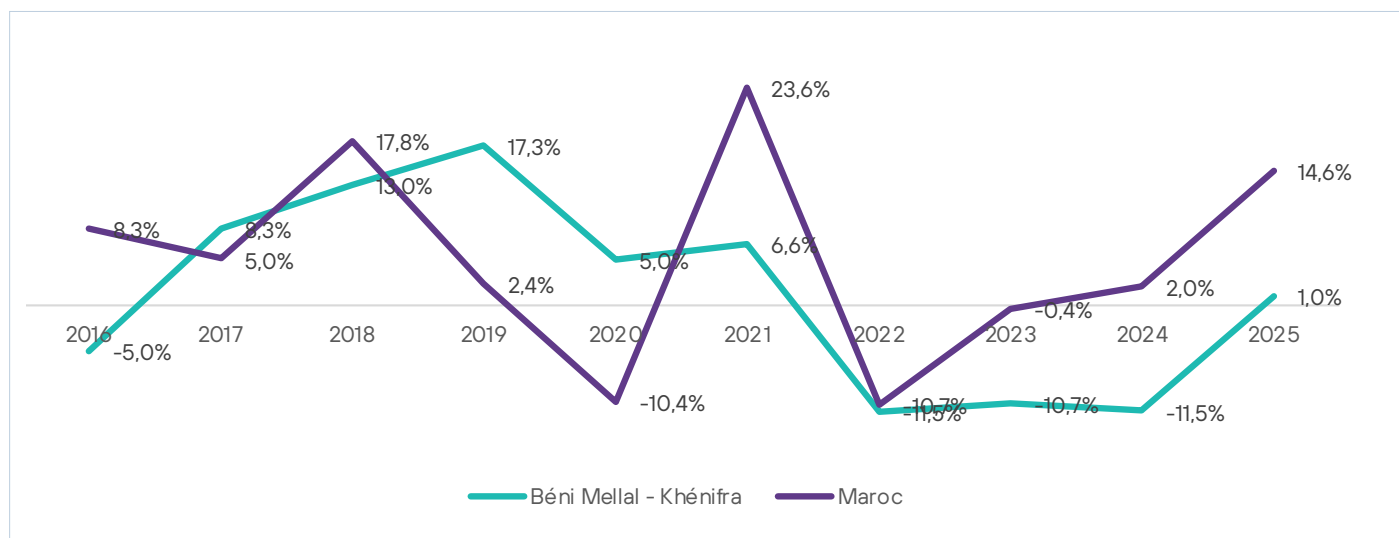
À partir de 2022, la situation s'inverse :

| | |
|------|--------------------------------------|
| 2022 | -11,5 % (BMK) contre -10,7 % (Maroc) |
| 2023 | -10,7 % contre -0,4 % (Maroc) |
| 2024 | -11,5 % contre +2,0 % (Maroc) |

La région enregistre ainsi trois années consécutives de contraction, plus marquées que la tendance nationale, traduisant un ralentissement prononcé du tissu entrepreneurial régional.

En 2025, une légère reprise est observée à BMK (+1,0 %), mais elle reste modeste comparée au rebond national (+14,6%).

Evolution du nombre d'entreprises créées dans la Région BMK par rapport à l'évolution au niveau national



Source : Baromètre de l'OMPIC

En 2025, les 2 687 entreprises créées dans la région Béni Mellal-Khénifra représentent 2,45 % du total national, un niveau sensiblement inférieur à la moyenne de contribution de 3,27 % enregistrée sur la période 2016-2025.

Ce recul relatif traduit un affaiblissement du poids de la région dans la dynamique entrepreneuriale nationale.

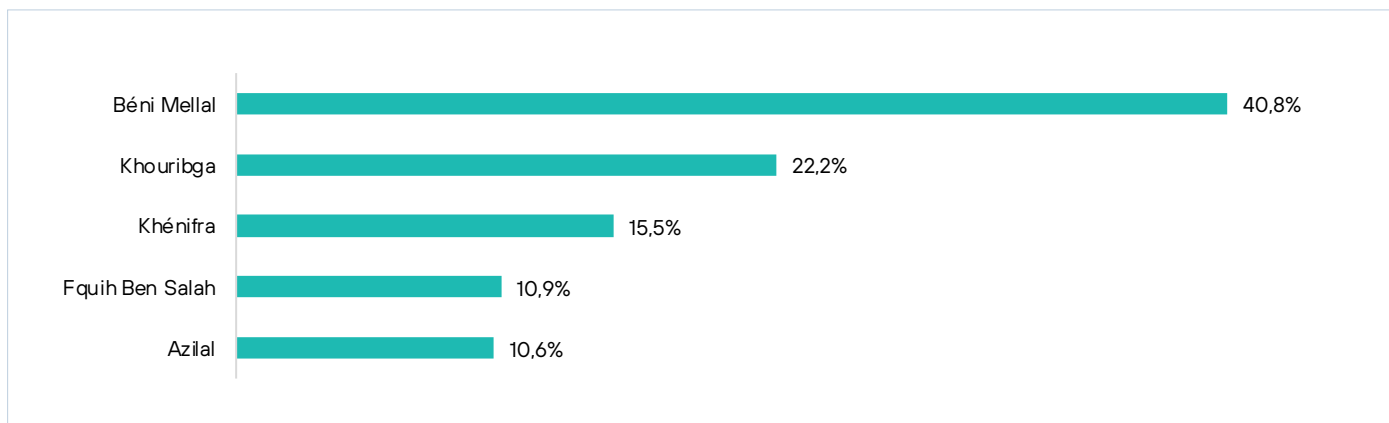
2. Dynamique territoriale de la création des entreprises

La répartition provinciale des entreprises créées met en évidence une concentration marquée dans la province de Béni Mellal, qui regroupe 40,8 % des créations régionales. Cette position dominante confirme son rôle de principal pôle économique et entrepreneurial de la région.

La province de Khouribga occupe la deuxième position avec 22,2 %, suivie de Khénifra qui représente 15,5 % des créations. Ces deux provinces constituent des pôles secondaires contribuant significativement à la dynamique régionale.

En revanche, Fquih Ben Salah (10,9 %) et Azilal (10,6 %) affichent des parts plus modestes, traduisant un tissu entrepreneurial moins dense ou une attractivité économique plus limitée.

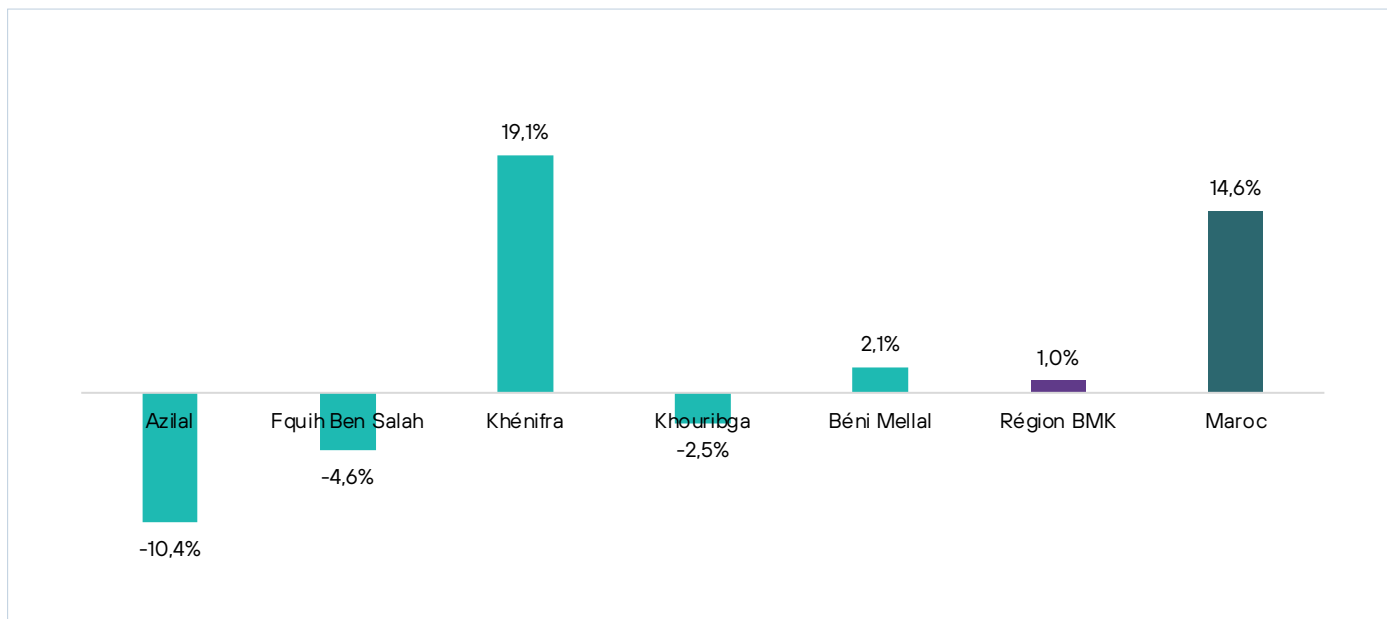
Répartition des entreprises créées en 2025 par Province



Source : Baromètre de l'OMPIC

L'analyse l'évolution provinciale des créations d'entreprises en 2025 révèle une dynamique contrastée au sein de la région.

Evolution des entreprises créées par Province en 2025 par rapport à 2024



Source : Baromètre de l'OMPIC

La province de Khénifra enregistre la progression la plus marquée avec +19,1 %, traduisant un regain significatif du dynamisme entrepreneurial local. Elle constitue le principal moteur de la légère reprise régionale observée en 2025 (+1,0 %).

La province de Béni Mellal affiche également une évolution positive, quoique modérée, avec +2,1 %, contribuant à stabiliser la tendance régionale.

En revanche, trois provinces enregistrent un recul :

| | |
|-----------------|---------|
| Azilal | -10,4 % |
| Fquih Ben Salah | -4,6 % |
| Khouribga | -2,5 % |

La baisse la plus prononcée est observée à Azilal, ce qui pèse sur la performance globale de la région.

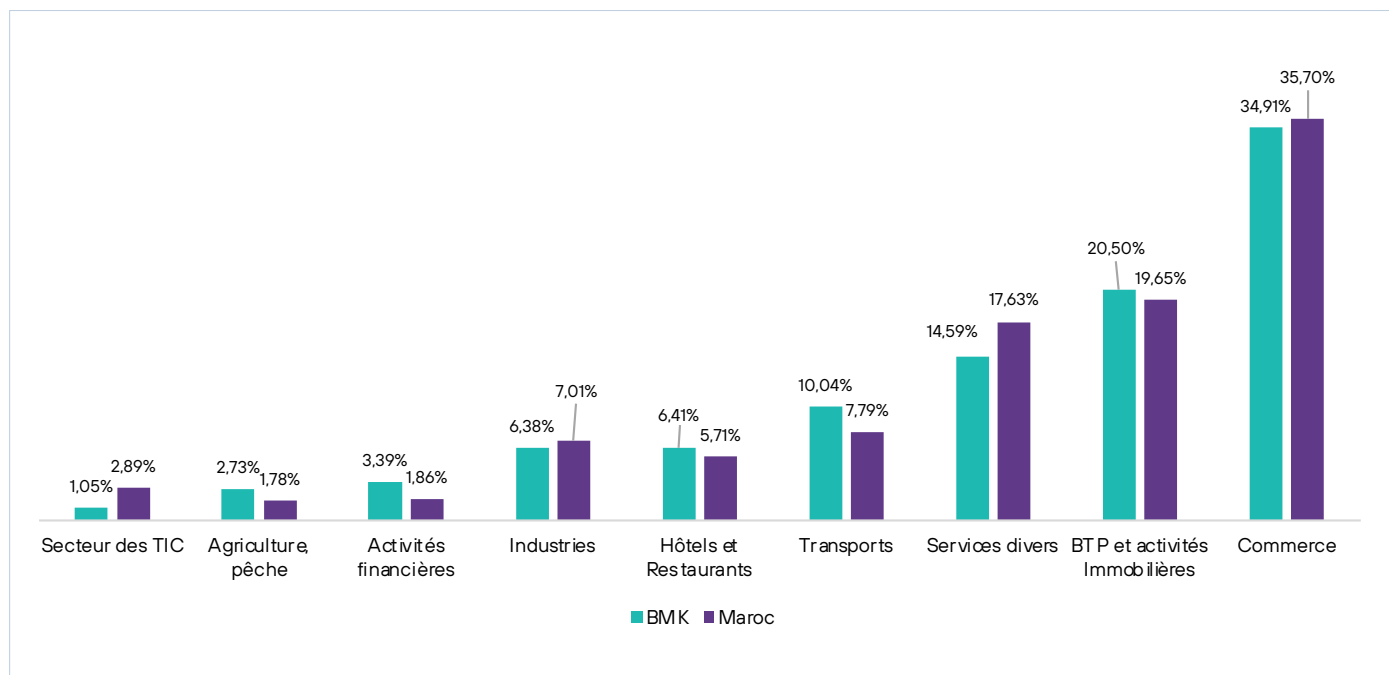
Comparativement, la progression régionale (+1,0 %) reste nettement inférieure à la dynamique nationale (+14,6 %), confirmant un rythme de reprise plus modéré à l'échelle territoriale.

Cette configuration met en évidence une reprise territoriale inégale, soulignant la nécessité d'un accompagnement différencié selon les provinces afin de renforcer la dynamique entrepreneuriale régionale et d'aligner davantage la performance de la région sur la dynamique nationale.

3. Répartition sectorielle

L'analyse sectorielle des entreprises créées en 2025 met en évidence une structure relativement proche du profil national, avec toutefois certaines spécificités régionales marquées.

Répartition sectorielle des entreprises créées en 2025



Source : Baromètre de l'OMPIC

Un commerce prédominant

Le commerce demeure le premier secteur de création d'entreprises dans la région, représentant 34,91 % des nouvelles immatriculations, un niveau très proche de la moyenne nationale (35,70 %). Cette forte proportion confirme le poids du commerce dans le tissu entrepreneurial régional.

Un poids important du BTP et des services

Le secteur BTP et activités immobilières constitue le deuxième moteur entrepreneurial avec 20,50 %, légèrement supérieur au niveau national (19,65 %), traduisant une dynamique soutenue liée à l'urbanisation et aux projets immobiliers.

Les services divers représentent 14,59 % des créations, un niveau toutefois inférieur à la moyenne nationale (17,63 %), ce qui reflète une tertiarisation encore moins avancée que dans les grandes métropoles.

Une spécialisation relative dans certains secteurs

La région affiche des parts supérieures au niveau national dans :

| | |
|-----------------------|---------------------|
| Transports | 10,04 % (vs 7,79 %) |
| Hôtels et restaurants | 6,41 % (vs 5,71 %) |
| Activités financières | 3,39 % (vs 1,86 %) |
| Agriculture et pêche | 2,73 % (vs 1,78 %) |

Ces écarts traduisent une orientation sectorielle liée à la structure économique régionale, notamment l'importance de la logistique, de l'activité agricole et d'un tissu de services financiers de proximité.

Une sous-représentation des TIC

Le secteur des TIC reste peu développé avec 1,05 % des créations, nettement en dessous de la moyenne nationale (2,89 %), ce qui met en évidence un déficit relatif dans les activités technologiques et numériques.

La structure sectorielle des créations d'entreprises en 2025 confirme :

- Une forte prédominance du commerce et du BTP ;
- Une spécialisation relative dans les transports et l'agriculture ;
- Un retard dans les secteurs à forte intensité technologique.

Cette configuration traduit un tissu entrepreneurial encore orienté vers des activités traditionnelles, avec un potentiel de diversification vers les services à plus forte valeur ajoutée et les secteurs innovants pour renforcer la compétitivité régionale.

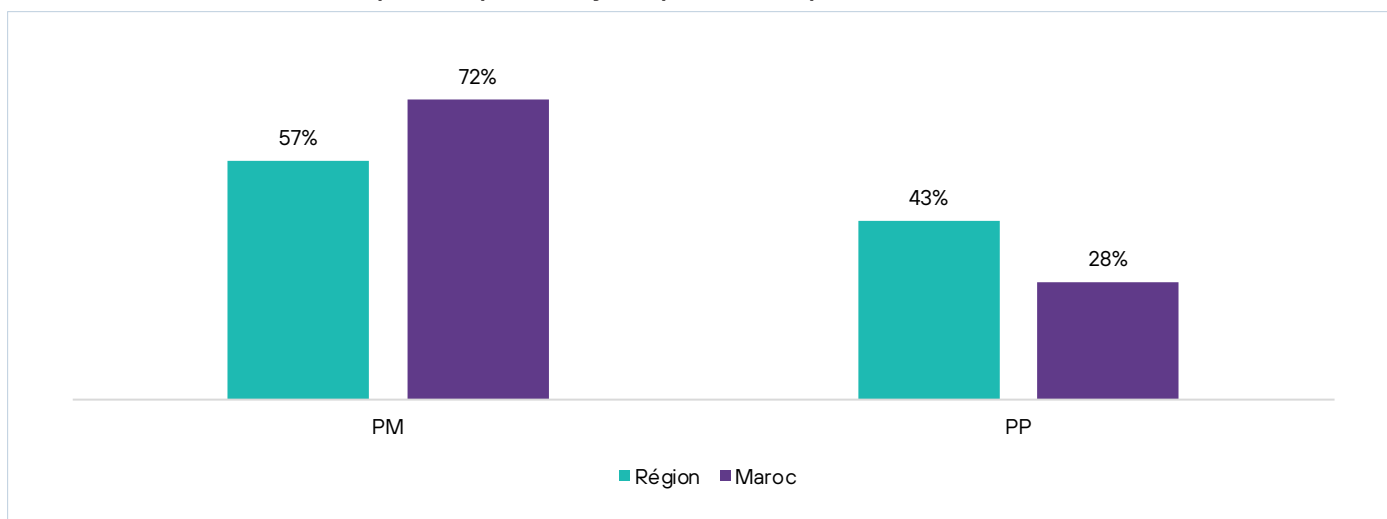
4. Répartition par forme juridique

En 2025, la structure juridique des entreprises créées dans la région Béni Mellal-Khénifra se distingue sensiblement du profil national.

Les personnes morales (PM) représentent 57 % des créations régionales, contre 72 % au niveau national. À l'inverse, les personnes physiques (PP) constituent 43 % des créations dans la région, contre seulement 28 % au Maroc.

La région affiche une proportion plus élevée d'entreprises individuelles par rapport à la moyenne nationale. Le poids des sociétés (personnes morales) demeure majoritaire, mais reste inférieur à la moyenne nationale.

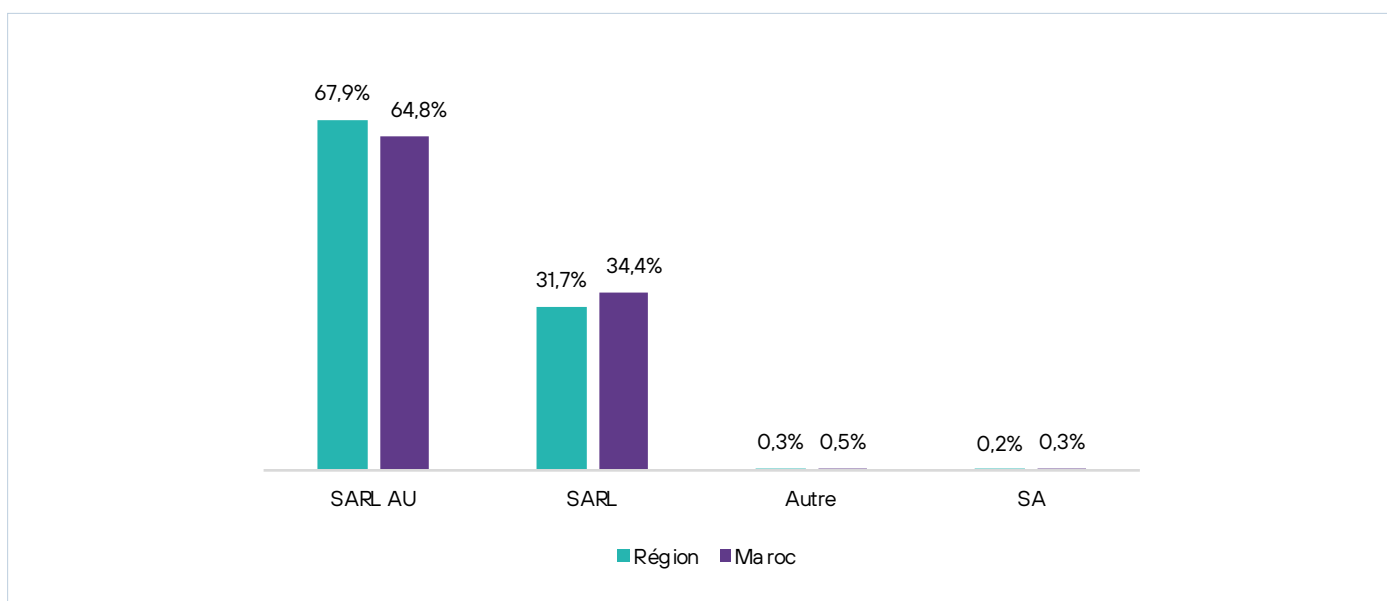
Répartition par forme juridique des entreprises créées en 2025



Source : Baromètre de l'OMPIC

Cette configuration traduit une présence encore importante de l'entrepreneuriat individuel, souvent concentré dans le commerce, les services de proximité et les activités à faible intensité capitalistique et un niveau de formalisation sociétaire plus modéré comparativement aux grandes régions économiques du Royaume, où dominent davantage les sociétés structurées.

Répartition par forme juridique des entreprises (Personnes morales) créées en 2025



Source : Baromètre de l'OMPIC

Par ailleurs, l'analyse de la structure des personnes morales (PM) créées en 2025 montre une forte prédominance des formes sociétaires à responsabilité limitée, aussi bien au niveau régional que national.

Domination de la SARL AU

La SARL à associé unique (SARL AU) constitue la forme juridique la plus adoptée dans la région, représentant 67,9 % des personnes morales créées, un niveau légèrement supérieur à la moyenne nationale (64,8 %). Cette tendance confirme l'importance de l'entrepreneuriat individuel structuré sous forme sociétaire, offrant à la fois simplicité de gestion et limitation de responsabilité.

Poids significatif de la SARL

La SARL classique représente 31,7 % des créations régionales, contre 34,4 % au niveau national. La part régionale est donc légèrement inférieure à celle observée au Maroc, traduisant une préférence un peu plus marquée pour la forme unipersonnelle.

Faible recours aux autres formes juridiques

Les autres formes restent marginales : les SA avec 0,2 % (0,3 % au Maroc) et les autres formes représentant 0,3 % (0,5 % au Maroc). Cela confirme la rareté des structures de grande taille ou à capital important dans le tissu entrepreneurial régional.



Produit Intérieur Brut (PIB)

Avec un PIB de 80 130 millions MAD en 2023, la région figure parmi le cluster de 5 régions à contribution moyenne ayant contribué à 33,8% du PIB national, jouant un rôle important mais moins dominant que les trois régions à forte contribution à savoir Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Tanger-Tétouan-Al Hoceima totalisant 58,5% du PIB. Le groupe des régions à contribution moyenne est constitué de :

| | |
|----------------------|---------------------------|
| Marrakech-Safi | Avec 8,5% du PIB |
| Fès-Meknès | Contribuant à 8,4% du PIB |
| Souss-Massa | Représentant 6,6% du PIB |
| Béni Mellal-Khénifra | Avec 5,4% du PIB |
| L'Oriental | Contribuant à 5% du PIB |



« Une structure productive encore marquée par les activités primaires et extractives »

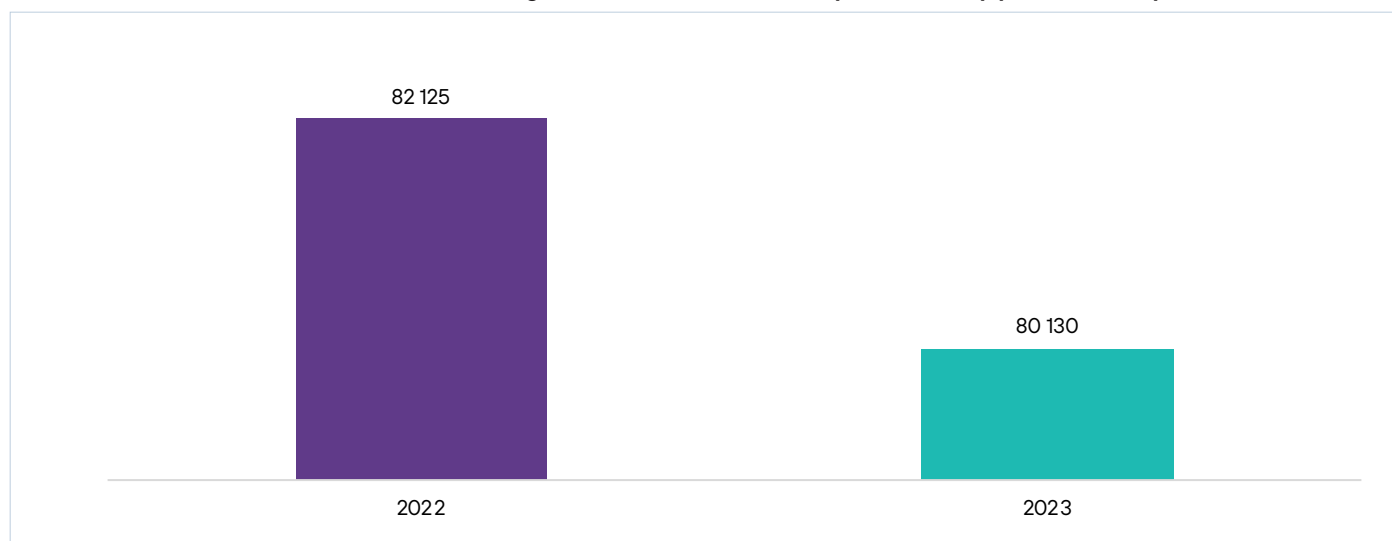
La structure du produit intérieur brut de la région Béni Mellal-Khénifra demeure fortement influencée par le poids des activités agricoles et extractives, qui constituent des piliers historiques de l'économie régionale. Si le secteur tertiaire occupe désormais la première place dans la contribution à la richesse régionale, les filières primaires et minières continuent de jouer un rôle déterminant dans la formation de la valeur ajoutée et l'orientation des investissements. Cette configuration souligne à la fois les avantages comparatifs du territoire et les enjeux de diversification économique vers des activités industrielles et de services à plus forte valeur ajoutée.



1. Croissance du PIB :

En 2023, la Région Béni Mellal-Khénifra a enregistré une contraction de son Produit Intérieur Brut (PIB) de -1,3 %, contrastant avec la dynamique nationale marquée par une croissance de 3,7 %.

Evolution du PIB de la Région Béni Mellal – Khénifra (2022 – 2023) (Millions MAD)



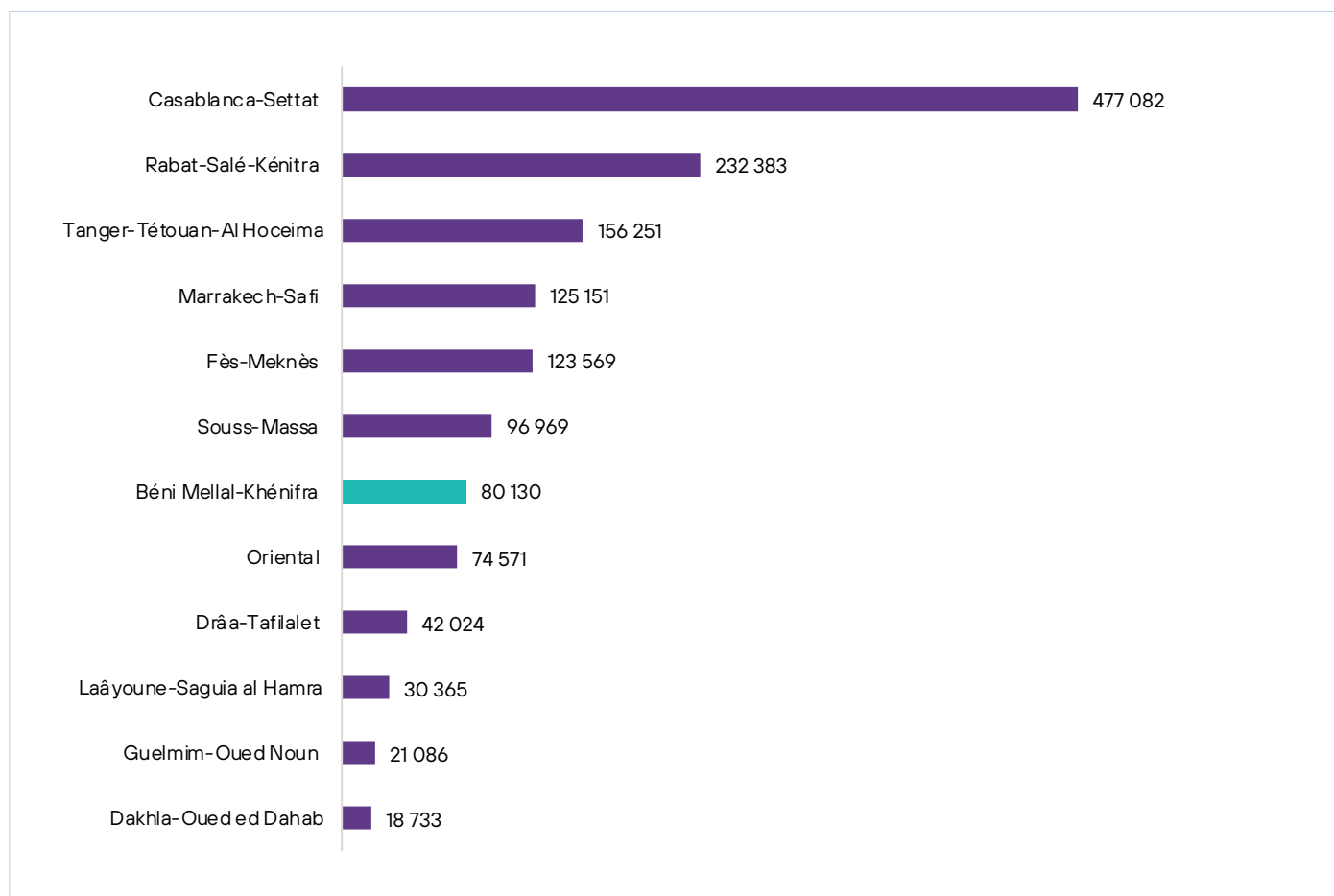
Source : les comptes régionaux 2023 - HCP

Cette contre-performance régionale s'explique principalement par le repli significatif du secteur agricole, fortement impacté par des conditions climatiques défavorables et la baisse des rendements des principales filières végétales. Compte tenu du poids structurel de l'agriculture dans l'économie régionale, cette baisse a exercé un effet d'entraînement négatif sur l'ensemble de l'activité économique.

2. Contribution au PIB national

La région Béni Mellal-Khénifra se positionne au 7 rang national en termes de richesse créée. Elle contribue ainsi à hauteur de 5,4 % du PIB national, confirmant son poids économique intermédiaire dans l'architecture territoriale du Royaume. Ce positionnement la situe derrière les grandes locomotives économiques telles que Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra ou Tanger-Tétouan-Al Hoceima, mais devant plusieurs régions du Sud et de l'Oriental.

PIB par Région (2023)



Source : les comptes régionaux 2023 - HCP

Ce classement reflète une économie régionale encore fortement marquée par la prédominance du secteur primaire, dont les performances influencent directement le niveau global de la richesse produite. Il met en évidence, par ailleurs, le potentiel de montée en gamme et de diversification du tissu productif régional, notamment à travers le développement de l'agro-industrie, de l'industrie manufacturière et des services à plus forte valeur ajoutée.

Marché d'emploi

En 2025, le marché du travail de la région Béni Mellal-Khénifra présente une évolution contrastée, combinant amélioration conjoncturelle et fragilités structurelles persistantes. Le taux d'activité s'établit à 39,6 %, en dessous de la moyenne nationale (43,5 %), traduisant une mobilisation encore limitée de la population en âge de travailler, notamment en milieu urbain. Le taux d'emploi atteint 35,1 %, en légère progression par rapport à 2024 mais demeurant inférieur au niveau national (37,8 %), ce qui reflète une capacité d'absorption de la main-d'œuvre encore contrainte par la structure productive régionale.

Parallèlement, le taux de chômage recule à 11,2 %, en baisse significative sur un an et il est inférieur à la moyenne nationale (13,0 %).

Globalement, ces indicateurs soulignent la nécessité de renforcer la diversification économique, la création d'emplois à plus forte valeur ajoutée et l'inclusion accrue de la population active afin de consolider durablement la dynamique du marché du travail régional.

« Un marché du travail sous tension malgré des améliorations récentes »

Le marché du travail dans la région Béni Mellal-Khénifra demeure caractérisé par des niveaux d'activité et d'emploi relativement inférieurs à la moyenne nationale, traduisant des défis structurels persistants en matière d'insertion professionnelle. Bien que le taux de chômage ait enregistré une légère amélioration récente, la dynamique de création d'emplois reste étroitement liée à l'évolution de secteurs traditionnels tels que l'agriculture et les activités extractives. Dans ce contexte, le renforcement des filières à plus forte valeur ajoutée et le développement de l'entrepreneuriat apparaissent comme des leviers essentiels pour améliorer durablement l'emploi et la qualité des opportunités économiques dans la région.

1. Taux d'activité (des 15 ans et plus)

En 2025, le taux d'activité dans la région Béni Mellal–Khénifra s'établit à 39,6 %, en légère baisse par rapport à 2024 (39,7 %). Ce niveau demeure nettement inférieur à la moyenne nationale, qui s'élève à 43,5 %. La région affiche ainsi l'un des taux d'activité les plus faibles au niveau national, se situant en dernière position parmi les régions du Royaume.

Taux d'activité par région et par milieu (2024 – 2025)

| | Année 2024 | | | Année 2025 | | |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | Urbain | Rural | Ensemble | Urbain | Rural | Ensemble |
| Tanger-Tétouan-Al Hoceïma | 44,4 | 55,4 | 48,3 | 43,7 | 53,9 | 47,3 |
| Régions du Sud | 44,2 | 52,5 | 45,7 | 45,7 | 52,4 | 46,8 |
| Casablanca-Settat | 44,2 | 52,8 | 46 | 44,6 | 52,5 | 46,2 |
| Marrakech-Safi | 42,3 | 45,1 | 43,8 | 42,3 | 44,7 | 43,6 |
| Ensemble | 42,0 | 46,5 | 43,5 | 42,2 | 46,1 | 43,5 |
| Fès-Meknès | 40 | 45,2 | 41,7 | 41,3 | 46 | 42,8 |
| Rabat-Salé-Kénitra | 41,9 | 47,7 | 43,4 | 41,6 | 45,7 | 42,6 |
| Souss-Massa | 42,2 | 36,7 | 40,3 | 42,3 | 36,8 | 40,4 |
| Oriental | 39,6 | 41,4 | 40,1 | 39,4 | 42,1 | 40,1 |
| Drâa-Tafilalet | 37,4 | 42,9 | 40,8 | 36,1 | 42,6 | 40,1 |
| Béni Mellal-Khénifra | 36,1 | 44,1 | 39,7 | 36 | 43,9 | 39,6 |

Source : Haut-commissariat au plan-Enquête nationale sur l'emploi

Dans un contexte national marqué par une stagnation du taux d'activité (43,5 %), la région Béni Mellal–Khénifra présente donc une vulnérabilité structurelle en matière de mobilisation du capital humain, constituant un enjeu majeur pour la dynamique d'emploi et la croissance régionale.

2. Taux d'emploi (des 15 ans et plus)

Le taux d'emploi dans la région Béni Mellal-Khénifra atteint 35,1 % en 2025, en amélioration par rapport à 2024 (34,8 %). Malgré cette progression de +0,3 point, il demeure inférieur à la moyenne nationale, qui s'établit à 37,8 %.

La région figure ainsi parmi les territoires présentant les niveaux d'emploi les plus faibles du Royaume, traduisant une capacité encore limitée d'absorption de la population active.

Taux d'emploi par région et par milieu (2024 – 2025)

| | Année 2024 | | | Année 2025 | | |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | Urbain | Rural | Ensemble | Urbain | Rural | Ensemble |
| Tanger-Tétouan-Al Hoceïma | 38,1 | 53,1 | 43,3 | 38,1 | 51,8 | 42,8 |
| Marrakech-Safi | 36,7 | 42,6 | 39,9 | 37,4 | 42,4 | 40,0 |
| Casablanca-Settat | 36,5 | 49,3 | 39,1 | 37,0 | 49,4 | 39,5 |
| Ensemble | 34,9 | 43,3 | 37,7 | 35,3 | 43,0 | 37,8 |
| Rabat-Salé-Kénitra | 35,5 | 45,2 | 37,9 | 35,3 | 43,1 | 37,2 |
| Drâa-Tafilalet | 31,9 | 39,3 | 36,5 | 31,6 | 39,9 | 36,7 |
| Fès-Meknès | 32,6 | 42,0 | 35,7 | 33,7 | 41,9 | 36,4 |
| Régions du Sud | 32,8 | 48,1 | 35,5 | 33,9 | 47,3 | 36,1 |
| Souss-Massa | 36,1 | 34,0 | 35,4 | 36,8 | 34,4 | 36,0 |
| Béni Mellal-Khénifra | 29,9 | 40,6 | 34,8 | 30,4 | 40,9 | 35,1 |
| Oriental | 30,7 | 34,7 | 31,7 | 30,0 | 34,9 | 31,2 |

Source : Haut-commissariat au plan-Enquête nationale sur l'emploi

L'amélioration observée en 2025 s'inscrit dans un contexte national de légère hausse du taux d'emploi. Toutefois, la région continue de faire face à plusieurs défis structurels :

- Une forte dépendance au secteur primaire, exposé aux aléas climatiques ;
- Une faible densité d'emplois industriels et tertiaires à forte valeur ajoutée ;

3. Taux de chômage

En 2025, le taux de chômage dans la région Béni Mellal–Khénifra s'établit à 11,2 %, en baisse par rapport à 2024 (12,5 %), soit un recul significatif de –1,3 point. Cette évolution est plus marquée que celle observée au niveau national, où le taux est passé de 13,3 % à 13,0 %.

La région affiche ainsi un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, traduisant une amélioration relative de la situation du marché du travail en 2025.

La baisse est observée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, avec un repli particulièrement notable en zone urbaine (–1,6 point). L'écart urbain-rural demeure toutefois important (près de 9 points), reflétant une pression plus forte sur l'emploi dans le milieu urbain.

Taux de chômage par région et par milieu (2024 – 2025)

| | Année 2024 | | | Année 2025 | | |
|-----------------------------|-------------|------------|-------------|-------------|------------|-------------|
| | Urbain | Rural | Ensemble | Urbain | Rural | Ensemble |
| Marrakech-Safi | 13,2 | 5,4 | 8,9 | 11,5 | 5,3 | 8,1 |
| Drâa-Tafilalet | 14,9 | 8,5 | 10,7 | 12,4 | 6,2 | 8,4 |
| Tanger-Tétouan-Al Hoceïma | 14,3 | 4,2 | 10,2 | 13,0 | 3,9 | 9,4 |
| Souss-Massa | 14,6 | 7,3 | 12,3 | 13,1 | 6,6 | 11,1 |
| Béni Mellal-Khénifra | 17,2 | 8,0 | 12,5 | 15,6 | 6,8 | 11,2 |
| Rabat-Salé-Kénitra | 15,3 | 5,2 | 12,6 | 15,2 | 5,8 | 12,7 |
| Ensemble | 16,9 | 6,8 | 13,3 | 16,4 | 6,6 | 13,0 |
| Casablanca-Settat | 17,5 | 6,7 | 15,0 | 17,2 | 6,0 | 14,6 |
| Fès-Meknès | 18,5 | 7,2 | 14,4 | 18,5 | 8,9 | 15,1 |
| Oriental | 22,5 | 16,1 | 20,9 | 23,8 | 17,2 | 22,1 |
| Régions du Sud | 25,7 | 8,3 | 22,2 | 25,9 | 9,9 | 22,8 |

Source : Haut-commissariat au plan-Enquête nationale sur l'emploi

Cette amélioration du taux de chômage s'inscrit dans un contexte national marqué par une création nette d'emplois en 2025. Toutefois, plusieurs éléments doivent être pris en considération :

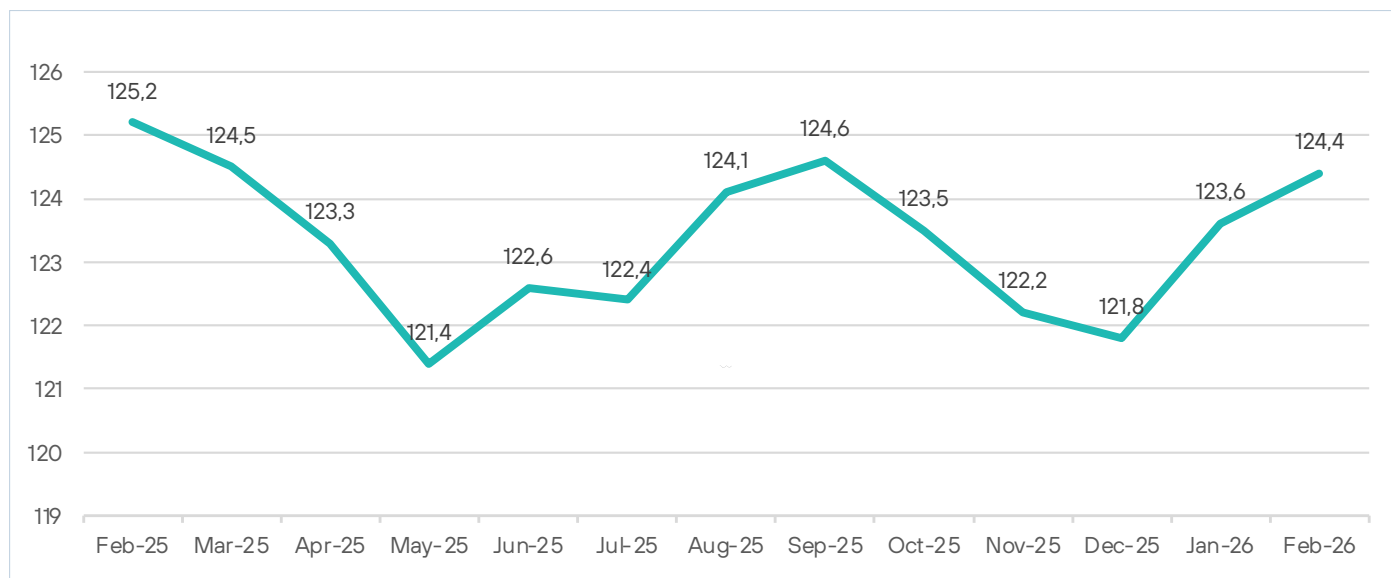
- **Le niveau de chômage urbain reste relativement élevé ;**
- **La structure de l'emploi régional demeure fortement dépendante des activités agricoles et des formes d'emploi à faible productivité.**

Indice des prix à la consommation

1. Evolution de l'IPC par division de produits (Ville de Béni Mellal et Maroc)

Au cours du mois de Février 2026, l'indice des prix à la consommation au niveau de la ville de Béni Mellal a enregistré une hausse de 0,6% par rapport au mois de Janvier de la même année. Cette augmentation est le résultat de la hausse de 1,1% de l'indice des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et de la hausse de 1,0% de l'indice de « Loisirs et cultures ».

Evolution de l'IPC dans la ville de Béni Mellal



Source : Haut -Commissariat au Plan, Direction de la statistique – Enquête nationale sur les prix à la consommation

Au cours de la même période, l'indice au niveau national a connu une hausse de 0,5%. Cette variation est le résultat de la hausse de 0,8% de l'indice des produits alimentaires et de 0,3% de l'indice des produits non alimentaires.

Evolution de l'IPC par division de produits (Ville de Béni Mellal et Maroc – Février 2026)

| Divisions de produits | Indices mensuels-Béni Mellal | | | Indices mensuels Maroc | | |
|---|------------------------------|-------|-------|------------------------|-------|-------|
| | Jan | Fév | Var % | Jan | Fév | Var % |
| 1 PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISÉES | 130,9 | 132,3 | 1,1 | 128,4 | 129,5 | 0,9 |
| 2 BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPÉFIANTS | 150,5 | 150,5 | 0 | 149,3 | 149,3 | 0 |
| 3 ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES | 128,6 | 128,8 | 0,2 | 117,5 | 117,5 | 0 |
| 4 LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES | 110,6 | 110,8 | 0,2 | 109,6 | 109,6 | 0 |
| 5 MEUBLES, ARTICLES DE MENAGE ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER | 115,8 | 116,2 | 0,3 | 113,2 | 113,2 | 0 |
| 6 SANTÉ | 102,8 | 103,3 | 0,5 | 101,5 | 101,5 | 0 |
| 7 TRANSPORT | 132,9 | 133,3 | 0,3 | 113,9 | 115 | 1 |

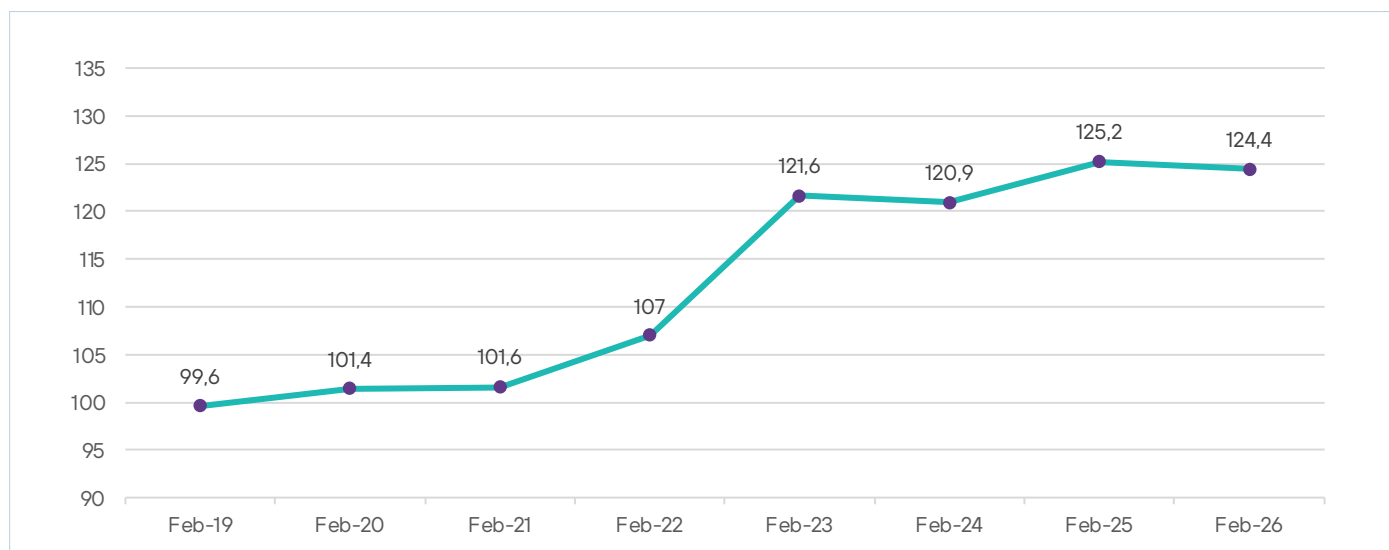
| | | | | | | | |
|----|--------------------------|--------------|--------------|------------|------------|--------------|------------|
| 8 | COMMUNICATIONS | 101,4 | 101,4 | 0 | 103,7 | 103,7 | 0 |
| 9 | LOISIRS ET CULTURE | 100,7 | 101,7 | 1 | 104,9 | 105 | 0,1 |
| 10 | ENSEIGNEMENT | 117,3 | 117,3 | 0 | 124,4 | 124,4 | 0 |
| 11 | RESTAURANTS ET HÔTELS | 129,7 | 129,7 | 0 | 122,5 | 122,5 | 0 |
| 12 | BIENS ET SERVICES DIVERS | 130 | 129,9 | -0,1 | 119,1 | 120,4 | 1,1 |
| | Indice général | 123,6 | 124,4 | 0,6 | 119 | 119,6 | 0,5 |

Source : Haut -Commissariat au Plan, Direction de la statistique – Enquête nationale sur les prix à la consommation

2. Evolution interannuelle de l'IPC selon les divisions de produits (Ville de Béni Mellal)

Comparé à son niveau au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation durant le mois de Février 2026 a diminué de 0,6%.

Evolution de l'IPC dans la ville de Béni Mellal



Source : Haut -Commissariat au Plan, Direction de la statistique – Enquête nationale sur les prix à la consommation

Au cours de cette période, les hausses les plus visibles ont été constatées au niveau des indices des divisions « Biens et services divers » avec 9,0%, « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » avec 3,7%.

Par ailleurs, durant cette période, les baisses les plus remarquables, ont été constatées au niveau des indices des divisions « Transports » avec 3,1% et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » avec 2,3%.

Indice des prix à la consommation de la ville de Béni Mellal : Février 2025 et Février 2026 (base 2017 : 100)

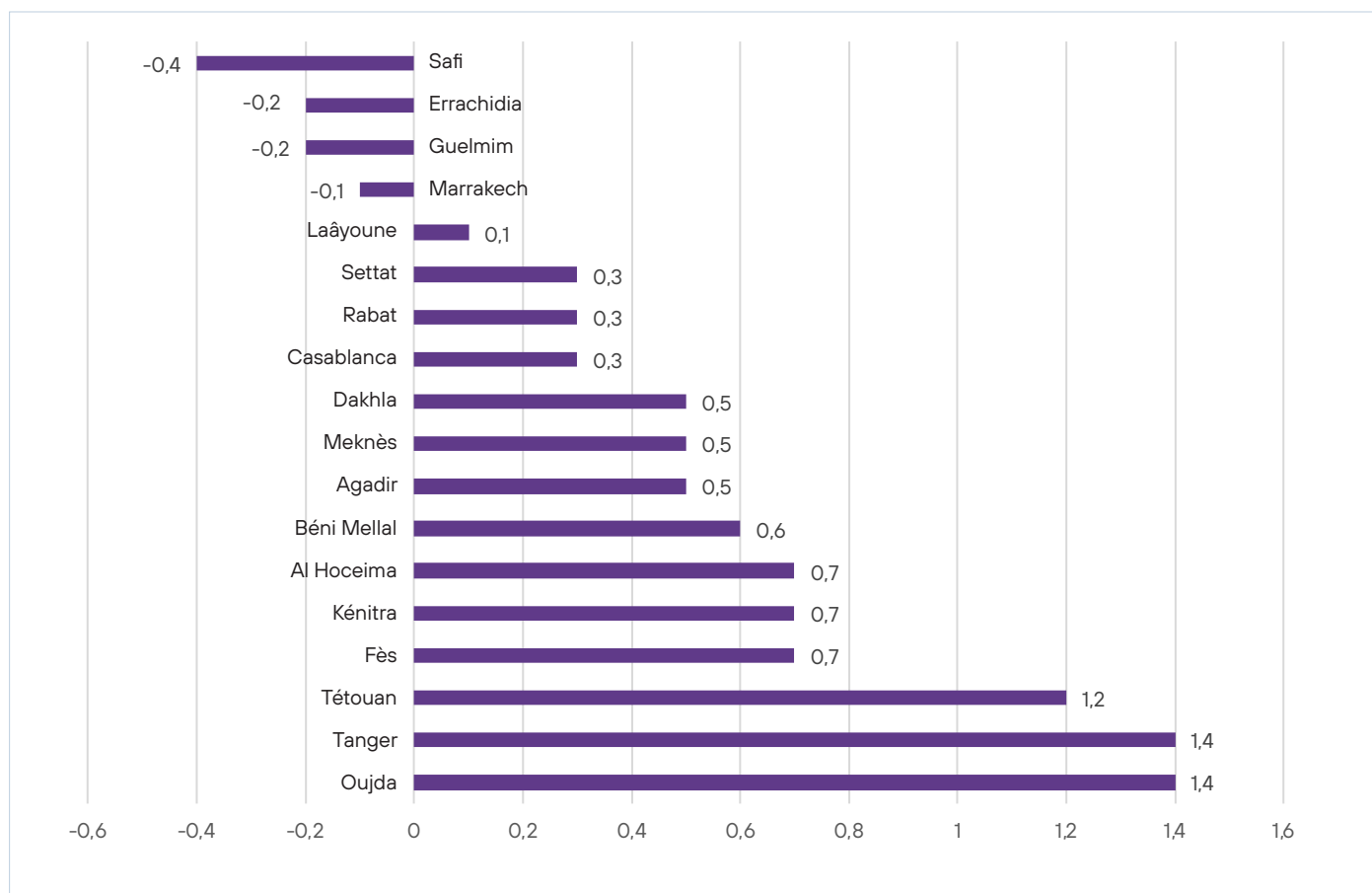
| Divisions de produits | | Février -25 | Février -26 | Var % |
|-----------------------|---|--------------|--------------|-------------|
| 1 | PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISÉES | 135,4 | 132,3 | -2,3 |
| 2 | BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPÉFIANTS | 145,1 | 150,5 | 3,7 |
| 3 | ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES | 128 | 128,8 | 0,6 |
| 4 | LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES | 110,4 | 110,8 | 0,4 |
| 5 | MEUBLES, ARTICLES DE MENAGE ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER | 117,3 | 116,2 | -0,9 |
| 6 | SANTÉ | 102,8 | 103,3 | 0,5 |
| 7 | TRANSPORT | 137,5 | 133,3 | -3,1 |
| 8 | COMMUNICATIONS | 101,8 | 101,4 | -0,4 |
| 9 | LOISIRS ET CULTURE | 103,4 | 101,7 | -1,6 |
| 10 | ENSEIGNEMENT | 116,5 | 117,3 | 0,7 |
| 11 | RESTAURANTS ET HÔTELS | 128,8 | 129,7 | 0,7 |
| 12 | BIENS ET SERVICES DIVERS | 119,2 | 129,9 | 9,0 |
| Indice général | | 125,2 | 124,4 | -0,6 |

Source : Haut -Commissariat au Plan, Direction de la statistique – Enquête nationale sur les prix à la consommation

3. Evolution de l'IPC selon les villes

La lecture du tableau des variations des indices des prix à la consommation selon les villes permet de constater que les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Oujda et Tanger avec 1,4% et à Tétouan avec 1,2%..

Evolution de l'IPC selon les villes



Source : Haut -Commissariat au Plan, Direction de la statistique – Enquête nationale sur les prix à la consommation

En revanche, des baisses ont été enregistrées à Safi avec 0,4% et à Errachidia avec 0,2%.

Indice des prix à la consommation par ville : Février 2026 (base 2017 : 100)

| Ville | Janvier-26 | Février-26 | Var % |
|--------------------|--------------|--------------|-------------|
| Meknès | 116,9 | 117,5 | 0,5 |
| Settat | 117,5 | 117,8 | 0,3 |
| Rabat | 117,6 | 118,0 | 0,3 |
| Casablanca | 118,1 | 118,4 | 0,3 |
| Edakhla | 118,0 | 118,6 | 0,5 |
| Oujda | 117,2 | 118,8 | 1,4 |
| Agadir | 118,3 | 118,9 | 0,5 |
| Tanger | 118,3 | 120,0 | 1,4 |
| Kénitra | 119,6 | 120,4 | 0,7 |
| Marrakech | 120,7 | 120,6 | -0,1 |
| Errachidia | 121,3 | 121 | -0,2 |
| Laâyoune | 121,0 | 121,1 | 0,1 |
| Tétouan | 120,0 | 121,4 | 1,2 |
| Fès | 121,5 | 122,4 | 0,7 |
| Guelmim | 122,8 | 122,6 | -0,2 |
| Safi | 123,4 | 122,9 | -0,4 |
| Al Hoceima | 123,0 | 123,9 | 0,7 |
| Béni Mellal | 123,6 | 124,4 | 0,6 |
| Ensemble | 119 | 119,6 | 0,5 |

Source : Haut -Commissariat au Plan, Direction de la statistique – Enquête nationale sur les prix à la consommation



04

DOSSIER SPÉCIAL : PIB RÉGIONAL

Evolution du PIB Régional

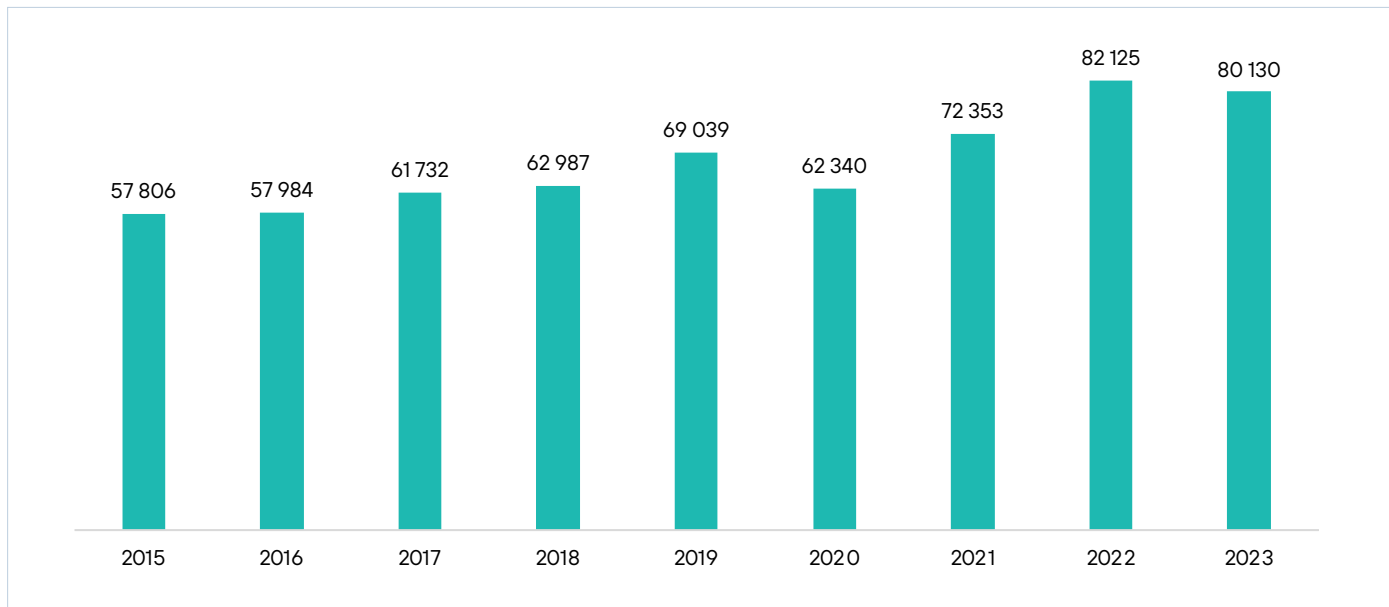
Structure du PIB Régional

PIB Régional par tête

Evolution du PIB Régional

La dynamique du PIB de la Région Béni Mellal – Khénifra apparaît moins favorable que ne le suggèrent les valeurs nominales. Si le PIB a atteint des niveaux élevés en valeur courante en 2021 et 2022, l'analyse en termes réels montre une contraction de $-4,7\%$ en 2022 et de $-1,3\%$ en 2023. Autrement dit, la progression observée en dirhams courants est en partie imputable à l'effet prix, tandis que la richesse effectivement créée en volume a reculé sur ces deux années.

Evolution du PIB de la Région Béni Mellal – Khénifra sur la période 2015 – 2023 (Millions MAD)



Source : les comptes régionaux 2023 - HCP

Sur les trois dernières années, la région affiche ainsi une moyenne d'environ 78 200 millions de dirhams, confirmant la consolidation de sa base économique. Avec une contribution oscillant entre $5,4\%$ et $6,2\%$ du PIB national, Béni Mellal–Khénifra se positionne au 7^e rang des régions au niveau national, reflétant un poids économique intermédiaire et un potentiel de progression, notamment à travers la diversification sectorielle et la montée en valeur ajoutée du tissu productif régional.

Sur la période entre 2015 et 2019, la région alterne des phases de forte expansion (notamment en 2017 : $+6,7\%$ contre $+4,2\%$ au niveau national, et en 2019 : $+5,2\%$ contre $+2,9\%$) et des ralentissements ponctuels ($-0,1\%$ en 2016 contre $+1,1\%$ au Maroc). Cette période illustre déjà une sensibilité plus marquée aux facteurs conjoncturels.

En 2020, la contraction nationale liée à la crise sanitaire est nettement plus prononcée ($-7,2\%$) que celle enregistrée dans la région ($-2,5\%$), ce qui traduit un impact relativement amorti à l'échelle régionale. En 2021, le rebond est également plus modéré à Béni Mellal–Khénifra ($+5,8\%$) qu'au niveau national ($+8,2\%$).

En revanche, la divergence devient plus marquée en 2022 et 2023 : alors que l'économie nationale maintient une croissance positive ($+1,8\%$ en 2022 et $+3,7\%$ en 2023), la région enregistre deux années consécutives de contraction ($-4,7\%$ puis $-1,3\%$).

Taux d'accroissement du PIB de la Région Béni Mellal – Khénifra et du Maroc sur la période 2015 - 2023



Source : les comptes régionaux 2023 - HCP

Cette évolution reflète principalement la dépendance structurelle de l'économie régionale au secteur agricole qui représente 15% du PIB régional et ayant enregistré une diminution de -16,4% en 2022, et au secteur de l'industrie extractive représentant 20% du PIB régional et ayant connu une contraction de -25,8% en 2023.

L'évolution du PIB de la région Béni Mellal-Khénifra met en évidence une trajectoire plus irrégulière que celle observée au niveau national, ainsi qu'un positionnement intermédiaire parmi les régions du Royaume.

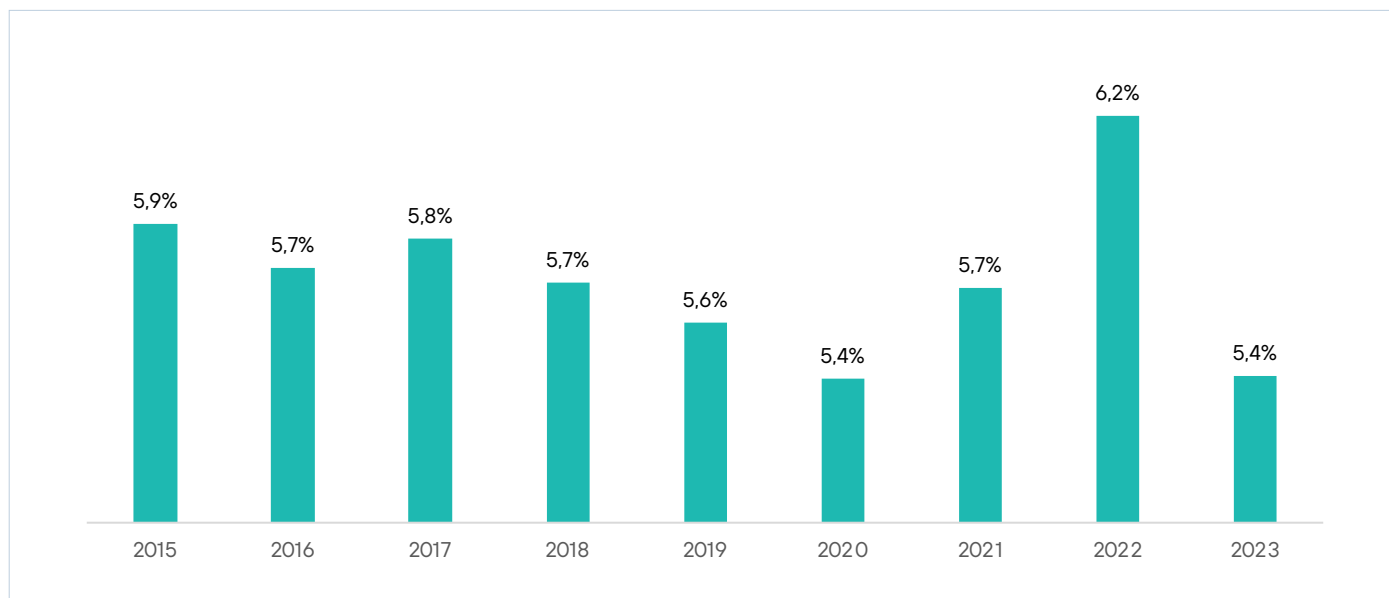
Une croissance plus volatile que la moyenne nationale

Sur la période 2015-2019, la région alterne des années de forte performance et des ralentissements. Elle dépasse la croissance nationale en 2017 (+6,7 % contre +4,2 %) et en 2019 (+5,2 % contre +2,9 %), traduisant des phases d'expansion soutenues. En revanche, en 2016, la région enregistre une légère contraction (-0,1 %) alors que le Maroc affiche +1,1 %.

En 2020, année marquée par la crise sanitaire, la contraction régionale (-2,5 %) reste nettement moins prononcée que celle du Maroc (-7,2 %), ce qui traduit un impact relativement amorti à l'échelle régionale.

L'année 2021 correspond à un rebond généralisé : +5,8 % pour la région contre +8,2 % au niveau national. Toutefois, la divergence devient significative en 2022 et 2023. Alors que l'économie nationale maintient une croissance positive (+1,8 % puis +3,7 %), la région enregistre deux années successives de recul (-4,7 % puis -1,3 %). Cette évolution reflète principalement la dépendance structurelle de la région au secteur agricole, fortement exposé aux conditions climatiques.

Evolution du PIB de la Région Béni Mellal – Khénifra sur la période 2015 – 2023 (Millions MAD)



Source : les comptes régionaux 2023 - HCP

Ainsi, comparativement au Maroc, dont la structure productive est plus diversifiée, la région présente une croissance plus cyclique et plus sensible aux chocs sectoriels.

Positionnement et classement régional

Le classement annuel en termes de croissance montre que la région oscille généralement dans le milieu du tableau, avec des années de bonne performance (notamment 2017 et 2019) et d'autres où elle figure parmi les régions en contraction (2022 et 2023). Cette position médiane confirme son potentiel économique, tout en soulignant la nécessité de stabiliser son rythme de croissance.

Taux d'accroissement du PIB des régions du Maroc sur la période 2015 – 2023

| 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| DOD (16%) | DOD (7,6%) | DOD (11,1%) | TTH (7,6%) | DT (13,7%) | LSH (15,4%) | MS (9,2%) | SM (7,8%) | DOD (10,1%) |
| LSH (10,8%) | DT (6,9%) | GON (9,1%) | SM (6,8%) | LSH (6,7%) | GON (4,9%) | DT (9,0%) | RSK (5,4%) | F - M (8,9%) |
| TTH (7,9%) | GON (6,3%) | LSH (7,4%) | LSH (6,7%) | GON (6,5%) | DOD (4,3%) | TTH (9,0%) | MS (4,6%) | MS (6,3%) |
| CS (7%) | LSH (3,7%) | BMK (6,7%) | GON (4,3%) | BMK (5,2%) | BMK (-2,5%) | SM (8,4%) | LSH (3,2%) | CS (5%) |
| Maroc (4,5%) | SM (2,6%) | TTH (5,9%) | Oriental (4,2%) | MS (4,6%) | DT (-2,7%) | Maroc (8,2%) | Maroc (1,8%) | TTH (4,9%) |
| BMK (4,4%) | TTH (2,4%) | Oriental (5,9%) | CS (3,4%) | TTH (4,5%) | RSK (-4,6%) | CS (8,1%) | TTH (1,4%) | Maroc (3,7%) |
| GON (4%) | CS (1,1%) | RSK (5,1%) | MS (3,2%) | DOD (4,1%) | CS (-7%) | Oriental (8,0%) | GON (1,4%) | LSH (2,9%) |
| MS (3,5%) | Maroc (1,1%) | Maroc (4,2%) | Maroc (3,1%) | F - M (3,3%) | Maroc (-7,2%) | LSH (6,6%) | DT (1,3%) | SM (1,8%) |
| SM (2,9%) | RSK (0,9%) | CS (4,1%) | DT (2,8%) | SM (3,2%) | Oriental (-7,2%) | RSK (6,4%) | CS (0,7%) | DT (1,5%) |
| RSK (2,3%) | Oriental (0,2%) | MS (4%) | F - M (1,6%) | Maroc (2,9%) | F - M (-9,2%) | BMK (5,8%) | DOD (0,6%) | GON (1,2%) |
| Oriental (1,7%) | BMK (-0,1%) | SM (1,1%) | BMK (1,3%) | Oriental (2,7%) | TTH (-11,1%) | DOD (4,4%) | Oriental (0,4%) | RSK (0,7%) |
| DT (0,9%) | F - M (-0,1%) | DT (0,8%) | DOD (0,2%) | CS (1,3%) | SM (-11,3%) | GON (4,2%) | F - M (-1,8%) | Oriental (-1%) |
| F - M (-0,4%) | MS (-2,7%) | F - M (0,8%) | RSK (-0,7%) | RSK (0,5%) | MS (-15,5%) | F - M (12,8%) | BMK (-4,7%) | BMK (-1,3%) |

Source : les comptes régionaux 2023 - HCP

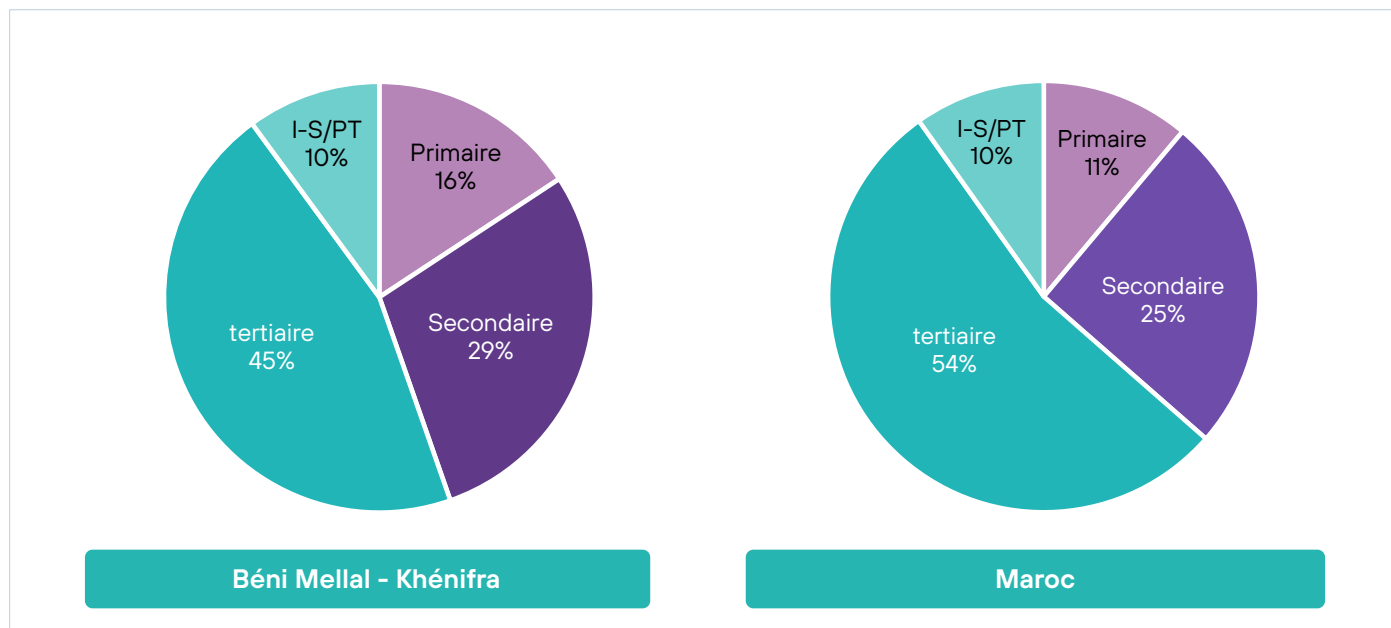
Structure du PIB Régional

1. Structure par grand secteur

Un poids plus important du secteur primaire

Le secteur primaire représente 16 % du PIB régional, contre 11 % au niveau national. Cette surreprésentation confirme la vocation agricole marquée de la région et explique en grande partie la volatilité observée dans son rythme de croissance. La dépendance aux conditions climatiques rend ainsi l'économie régionale plus sensible aux chocs exogènes que l'économie nationale.

Répartition du PIB par secteur (2023)



Source : les comptes régionaux 2023 - HCP

Un secteur secondaire relativement soutenu mais inférieur au national

Le secteur secondaire (industrie, BTP, énergie) contribue à 29 % du PIB régional, contre 25 % au niveau national. Cette part relativement élevée traduit l'importance de certaines activités industrielles et agro-industrielles dans la région. Toutefois, la structure du secondaire reste moins diversifiée et moins intégrée que celle observée dans les grands pôles industriels nationaux.

Un tertiaire moins dominant qu'au niveau national

Le secteur tertiaire représente 45 % du PIB régional, contre 54 % au Maroc. Cette différence de près de 9 points illustre un déficit relatif en services marchands à forte valeur ajoutée (finance, services aux entreprises, logistique avancée, services numériques), largement concentrés dans les grandes métropoles nationales.

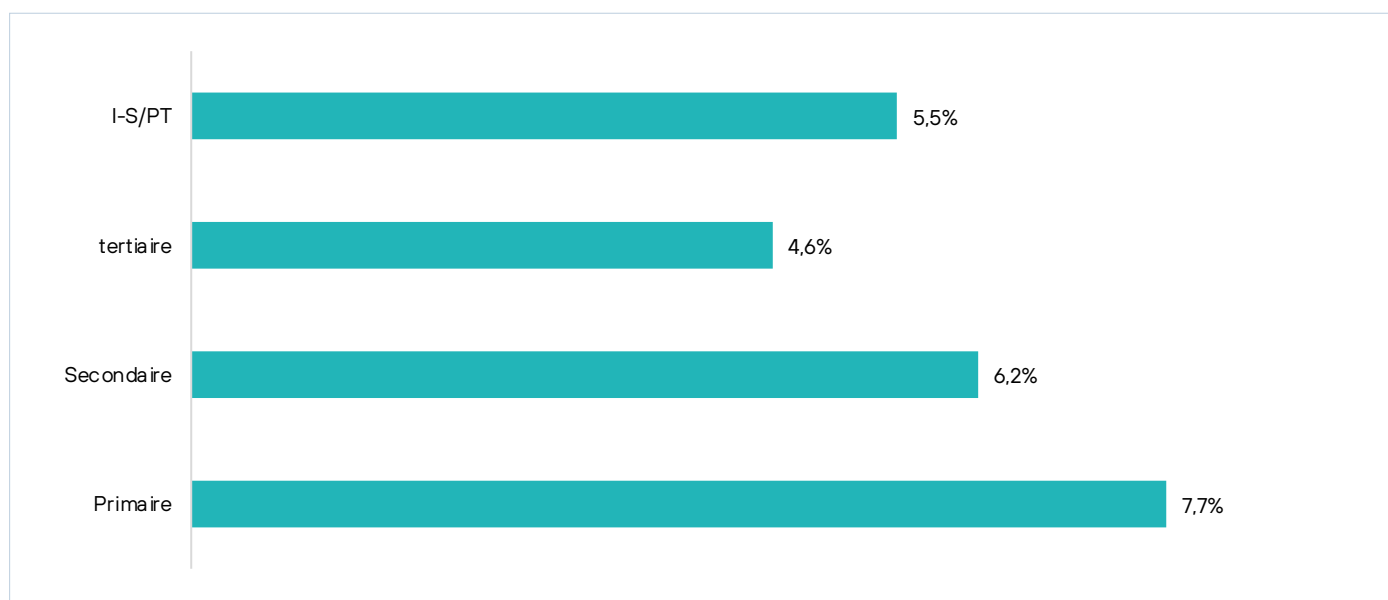
Evolution du PIB de la Région Béni Mellal – Khénifra par secteur (Millions MAD)

| BMK | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Primaire | 11 383 | 10 716 | 11 539 | 11 727 | 11 596 | 11 509 | 13 769 | 11 515 | 12 618 |
| Secondaire | 19 552 | 19 486 | 21 580 | 22 009 | 19 745 | 16 417 | 19 611 | 28 222 | 23 159 |
| Tertiaire | 20 887 | 21 495 | 22 217 | 22 680 | 31 171 | 28 928 | 31 967 | 34 828 | 36 284 |
| I-S/PT | 5 984 | 6 287 | 6 396 | 6 571 | 6 528 | 5 486 | 7 006 | 7 560 | 8 069 |
| Total | 57 806 | 57 984 | 61 732 | 62 987 | 69 039 | 62 340 | 72 353 | 82 125 | 80 130 |

Source : les comptes régionaux 2023 - HCP

Cette configuration explique à la fois le potentiel productif agricole de la région, mais également sa sensibilité conjoncturelle. La montée en puissance du tertiaire productif et la diversification industrielle constituent des leviers majeurs pour aligner progressivement la structure régionale sur un modèle plus équilibré et plus résilient, à l'image de la structure nationale.

Participation des secteurs de la Région dans le PIB sectoriel du Maroc (2023)



Source : les comptes régionaux 2023 - HCP

L'analyse de la contribution sectorielle de la région Béni Mellal-Khénifra au PIB national met en évidence un positionnement différencié selon les secteurs d'activité.

La région affiche sa plus forte contribution dans le secteur primaire, avec 7,7 % du PIB primaire national. Ce niveau supérieur à sa contribution moyenne au PIB national confirme le poids stratégique de l'agriculture et des activités extractives dans l'économie régionale.

Le secteur secondaire représente une contribution de 6,2 % du PIB secondaire national, traduisant une présence industrielle et de BTP relativement significative, bien que moins structurante que dans les grands pôles industriels du Royaume.

En revanche, la participation régionale est plus modérée dans le secteur tertiaire (4,6 %), reflétant un positionnement plus limité dans les services à forte valeur ajoutée.

2. Structure par branche

La structure du PIB régional en 2023 met en évidence une économie marquée par une forte concentration sectorielle, avec une prédominance des activités primaires et extractives.

PIB de la Région BMK par branche d'activité (2023) (Millions MAD)

| Branche | 2023 |
|--|---------------|
| Agriculture | 12 618 |
| Pêche | 0 |
| Industrie extractive | 15 788 |
| Industrie de transformation | 1 971 |
| Production et distribution d'électricité et d'eau | 624 |
| Construction | 4 775 |
| Commerce | 9 025 |
| Transports et entreposage | 2 603 |
| Hôtels et restaurants | 1 814 |
| Information et communication | 232 |
| Activités financières et d'assurances | 698 |
| Activités immobilières | 3 807 |
| Recherches et développement et services rendus aux entreprises | 3 913 |
| Administration publique ; sécurité sociale obligatoire | 6 349 |
| Enseignement Santé humaine et action sociale | 6 824 |
| Autres services | 1 019 |
| Impôts sur les produits nets de subventions | 8 069 |
| Produit intérieur brut de la région | 80 130 |

Source : les comptes régionaux 2023 - HCP

Une économie fortement concentrée sur les activités extractives et agricoles

La structure sectorielle confirme la forte spécialisation de la région. L'industrie extractive représente 19,7 % du PIB régional et contribue à 66,3 % du PIB national de la branche, ce qui positionne la région comme un acteur majeur au niveau national dans ce secteur stratégique.

L'agriculture constitue le deuxième pilier avec 15,7 % du PIB régional et une contribution de 8 % au PIB agricole national, confirmant le poids du secteur primaire dans l'économie régionale.

Un tertiaire dominé par le commerce et les services publics

Le commerce représente 11,3 % du PIB régional, avec une contribution de 5,6 % au niveau national, traduisant son rôle structurant dans l'économie locale. Les services publics occupent également une place significative :

- **Administration publique : 7,9 %**
- **Enseignement, santé et action sociale : 8,5 %**

Ces branches contribuent respectivement à 4,6 % et 6,6 % au niveau national, confirmant l'importance du secteur public dans la structure économique régionale.

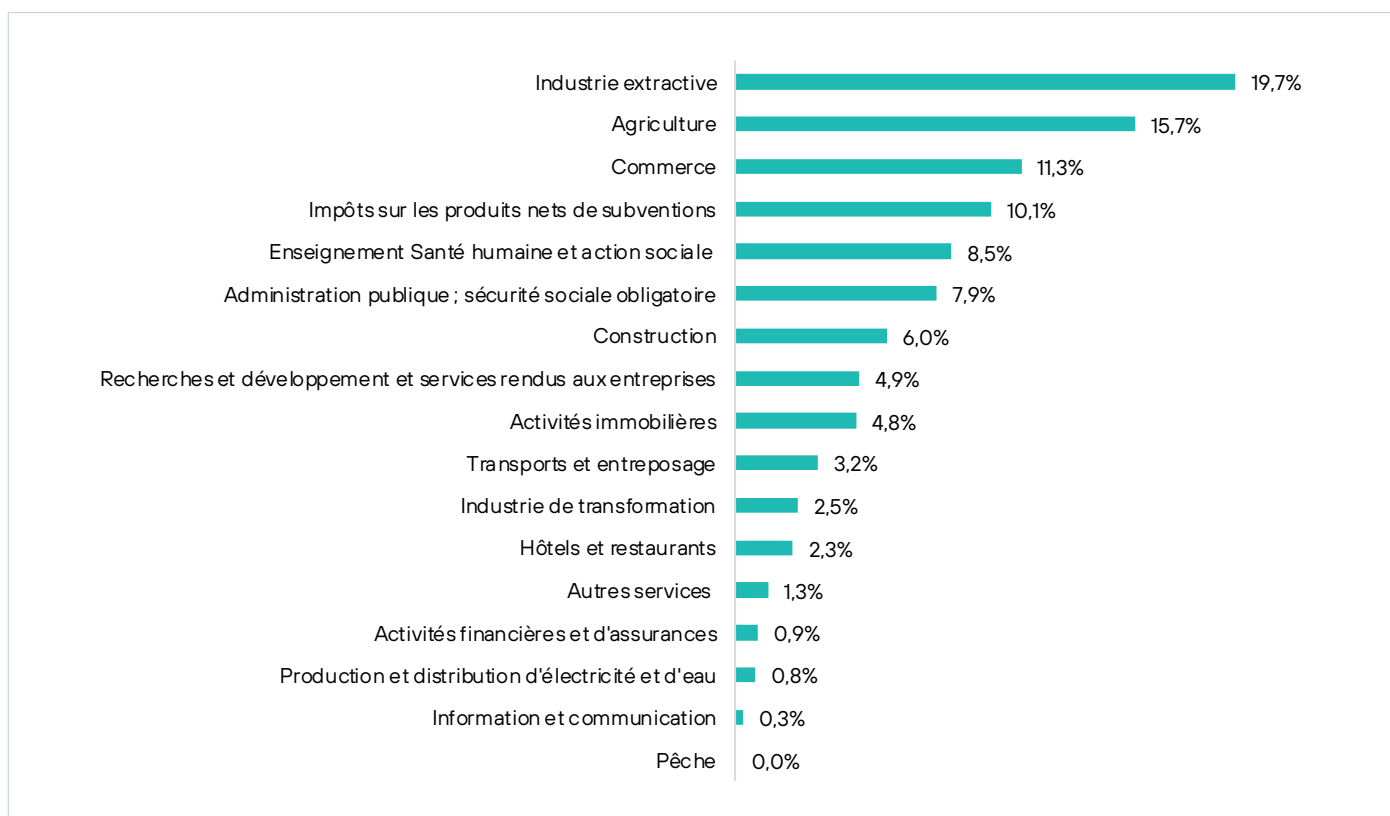
Une industrie de transformation encore limitée et des services productifs à renforcer

La construction contribue à hauteur de 6,0 %, tandis que l'industrie de transformation reste relativement limitée (2,5 %), ce qui met en évidence un déficit relatif en activités industrielles à forte valeur ajoutée. En effet, malgré une évolution positive de +14,1 %, l'industrie de transformation ne représente que 2,5 % du PIB régional et seulement 0,8 % de la branche au niveau national. Cette faible part illustre un déficit en activités industrielles à forte valeur ajoutée et souligne un potentiel de développement important.

Les activités à fort contenu technologique ou financier demeurent marginales :

- **Activités financières et d'assurances : 0,9 %**
- **Information et communication : 0,3 %**

Participation des secteurs de la Région dans le PIB sectoriel du Maroc (2023)



Source : les comptes régionaux 2023 - HCP

Structure et contribution sectorielle du PIB de la Région Béni Mellal-Khénifra (2023)

| Part du national | Evolution | Part du PIB de la branche au niveau national | Part du PIB Régional |
|--|--------------|--|----------------------|
| Agriculture | 9,6% | 8% | 15,7% |
| Pêche | % | % | 0,0% |
| Industrie extractive | -25,8% | 66,3% | 19,7% |
| Industrie de transformation | 14,1% | 0,8% | 2,5% |
| Production et distribution d'électricité et d'eau | 25,4% | 1,8% | 0,8% |
| Construction | 1,3% | 5,8% | 6,0% |
| Commerce | 5,7% | 5,6% | 11,3% |
| Transports et entreposage | 0,8% | 5,8% | 3,2% |
| Hôtels et restaurants | 21,5% | 3,1% | 2,3% |
| Information et communication | 8% | 0,7% | 0,3% |
| Activités financières et d'assurances | 6,3% | 1% | 0,9% |
| Activités immobilières | 3,9% | 4,1% | 4,8% |
| Recherches et développement et services rendus aux entreprises | 0,2% | 5,1% | 4,9% |
| Administration publique ; sécurité sociale obligatoire | 4,2% | 4,6% | 7,9% |
| Enseignement Santé humaine et action sociale | 1,9% | 6,6% | 8,5% |
| Autres services | 3,6% | 6,1% | 1,3% |
| Total Valeur ajoutée au prix de base | -3,4% | 5,4% | 89,9% |
| Impôts sur les produits nets de subventions | 6,7% | 5,5% | 10,1% |
| Produit intérieur brut de la région | -2,4% | 5,4% | 100,0% |
| Dépenses de consommation finale des ménages | 10,6% | 5,4% | 60,5% |

Source : les comptes régionaux 2023 - HCP

PIB Régional par tête

L'évolution du PIB par habitant met en évidence un écart structurel entre la région Béni Mellal-Khénifra et la moyenne nationale sur l'ensemble de la période observée.

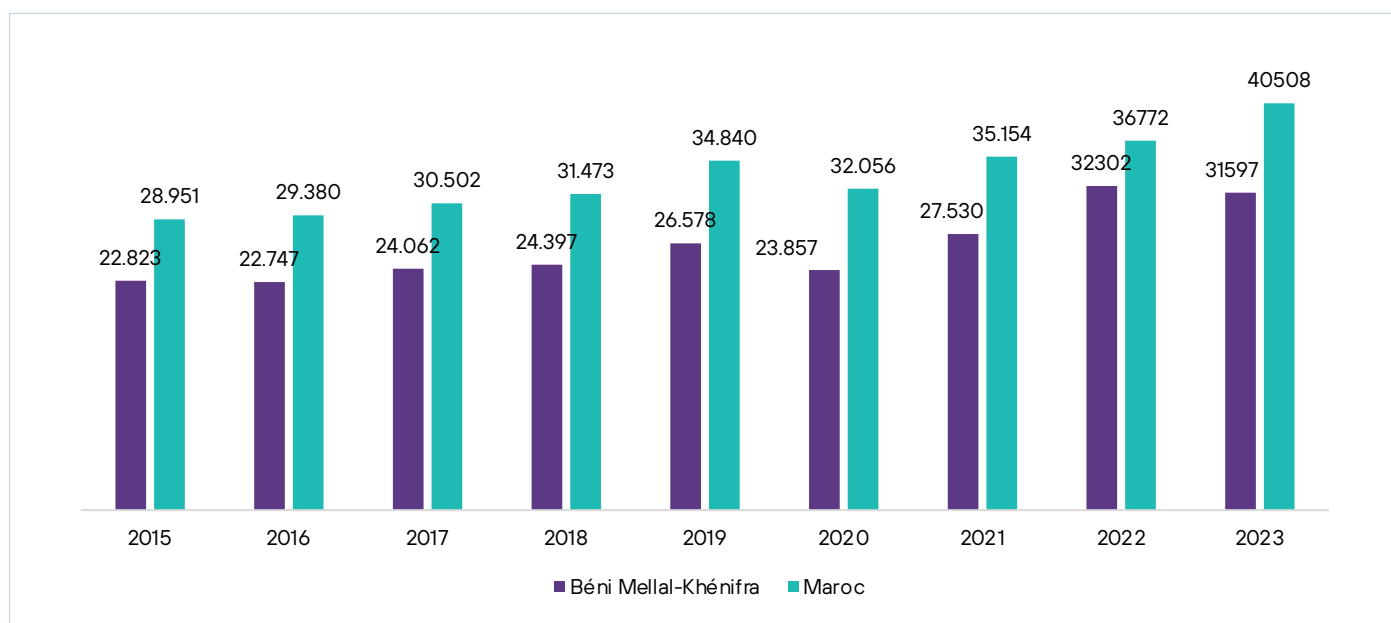
Au niveau régional, le PIB par tête passe de 22 823 DH en 2015 à 31 597 DH en 2023, après avoir atteint un pic de 32 302 DH l'année précédente. Cette progression traduit une amélioration globale du niveau de richesse par habitant, malgré un léger repli en fin de période.

À l'échelle nationale, le PIB par habitant évolue de 28 951 DH à 40 508 DH, confirmant un rythme de progression plus soutenu et un niveau significativement supérieur à celui de la région.

En 2023, le PIB par habitant régional représente environ 78 % du niveau national, traduisant un différentiel de richesse par habitant.

La dynamique régionale reste positive sur le long terme, mais moins rapide que celle du Maroc, ce qui maintient l'écart.

PIB par tête (2023)



Source : les comptes régionaux 2023 - HCP

Ce différentiel s'explique par :

- Une structure économique davantage orientée vers des secteurs à productivité moyenne (agriculture, commerce, activités extractives) ;
- Une moindre concentration d'activités tertiaires à forte valeur ajoutée ;
- Un niveau d'industrialisation plus limité.



05

ANALYSE SECTORIELLE

Focus - Secteur minier

Secteur minier

1. Production minière

L'analyse de la production minière dans la région Béni Mellal-Khénifra sur la période 2019–2025 met en évidence la prédominance du phosphate, qui constitue de loin la principale ressource minière exploitée dans la région. Sa production oscille entre environ 17,7 millions de tonnes en 2021 et plus de 32,7 millions de tonnes en 2024, avant de s'établir à 31,7 millions de tonnes en 2025. Cette évolution traduit l'importance stratégique du bassin minier de la Région (Khouribga, Fquih Ben Salah, Béni Mellal), qui positionne la région comme un acteur majeur dans la production nationale de phosphates.

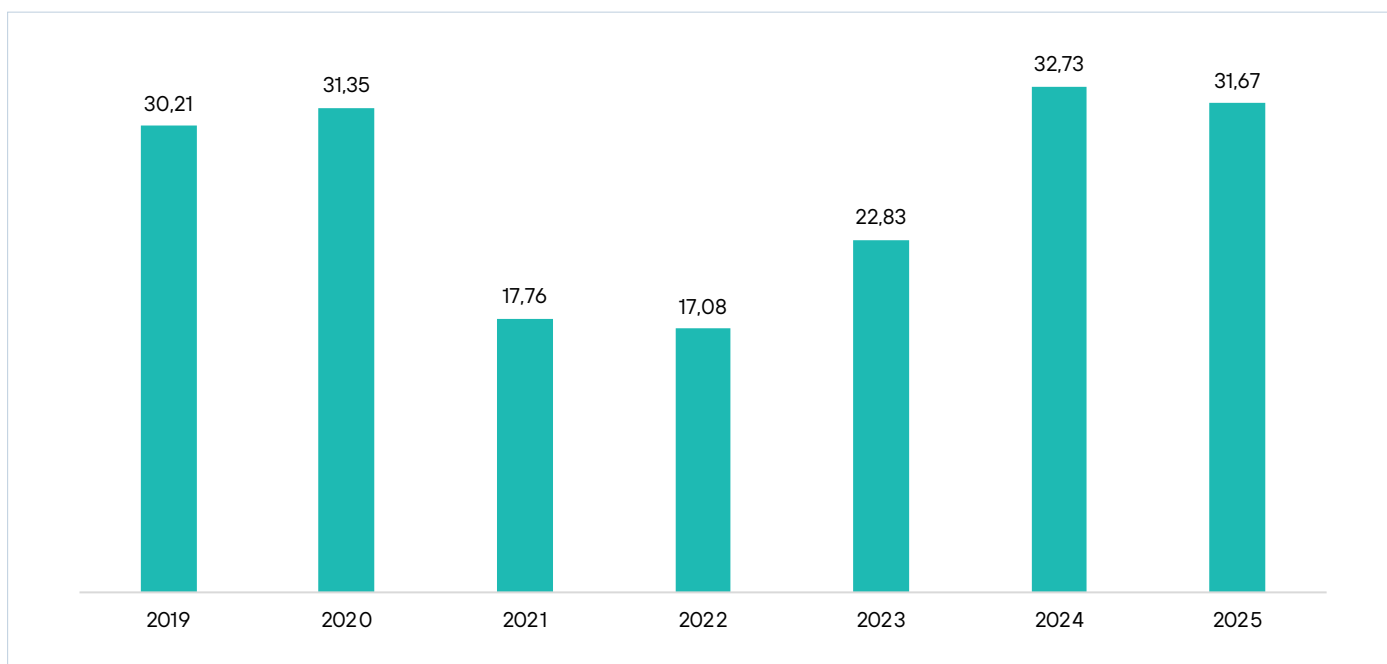
PIB par tête (2023)

| Produit minier | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-------------------------------|--------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------------|----------------------|-------------------|
| Phosphate | 30 212 985 | 31 349 654 | 17 762 726 | 17 079 181,04 | 22 829 632 | 32 729 249 | 31 674 719 |
| Pb/Zn | 212730 | 40 568,63 | 34 774,67 | 38 303 | 42 080 | 35 843 | 309 443 |
| Barytine | 5734,25 | 7 134,92 | 12 175 | 22 004,7 | 31 798 | 15 586,25 | 18 325 |
| Cuivre | - | - | - | 1 070 | 921 | 1 762,3 | 1 398 |
| Antimoine | - | - | - | - | - | 1 680 | 5 600 |
| Fer | - | - | - | - | - | 1 200 | 10 614 |
| Gypse | - | - | - | - | - | 1 500 | 3 000 |
| Fluorine | - | - | - | - | - | 209,2 | - |
| Tungstène | - | - | - | - | 1 140 | 1 305,37 | 1 012 |
| Total de la région (T) | 30431449,25 | 31 397 357,55 | 17 809 675,67 | 17 140 558,74 | 22 905 571 | 32 788 335,12 | 32 024 111 |

Source : Direction Régionale de la Transition Énergétique Béni Mellal - Khénifra

Au total, la production minière régionale évolue entre 17,1 millions de tonnes en 2022 et plus de 32 millions de tonnes en 2025, confirmant le rôle central du secteur extractif dans l'économie de la région. Cette dynamique renforce le positionnement de Béni Mellal-Khénifra comme pôle minier stratégique, tout en soulignant le potentiel de valorisation et de diversification des ressources minérales au-delà du phosphate.

Evolution de la production de phosphate dans la Région Béni Mellal – Khénifra (Millions T)



Source : Direction Régionale de la Transition Energétique Béni Mellal - Khénifra

La production de phosphate dans la région Béni Mellal–Khénifra a connu une évolution marquée par une forte baisse en 2021 et 2022, où elle est passée d'environ 31,3 millions de tonnes en 2020 à 17,8 millions de tonnes en 2021, puis 17,1 millions de tonnes en 2022. À partir de 2023, une relance significative est observée, avec une production atteignant 22,8 millions de tonnes, avant de progresser fortement en 2024 (32,7 millions de tonnes) et de se maintenir à un niveau élevé en 2025 (31,7 millions de tonnes).

Par ailleurs, la structure de la production minière régionale commence à montrer des signes de diversification à partir de 2024, avec l'apparition ou la reprise de l'exploitation de certaines substances minières. Des productions de fer, gypse, antimoine ou encore tungstène apparaissent progressivement dans les statistiques récentes, traduisant le début d'une émergence d'autres ressources minières en complément du phosphate. Bien que leurs volumes restent encore modestes, ces activités témoignent d'un potentiel de diversification du secteur extractif régional et ouvrent des perspectives de valorisation élargie des ressources minérales de la région.

« Un secteur minier structurant en phase de reprise et de diversification »

Le secteur minier constitue l'un des piliers historiques de l'économie de la région Béni Mellal–Khénifra, porté notamment par l'importance du bassin phosphatier de Khouribga. Après une baisse notable de la production entre 2021 et 2022, l'activité connaît une reprise à partir de 2023, traduisant un redressement progressif de la production régionale. Par ailleurs, l'émergence récente de nouvelles substances minières, telles que l'antimoine, le gypse ou le tungstène, laisse entrevoir des perspectives de diversification du potentiel extractif régional et de renforcement de la contribution du secteur à l'économie locale.

2. Permis miniers

L'activité de recherche et d'exploitation minière dans la région Béni Mellal–Khénifra connaît une dynamique globalement positive en 2025, comme en témoigne l'augmentation du nombre de permis de recherche, qui atteint 598 permis contre 463 en 2024, soit une progression de 29 %. Cette évolution traduit un regain d'intérêt pour l'exploration du potentiel minier régional et confirme l'attractivité du territoire pour les activités de prospection.

Les provinces d'Azilal (220 permis) et de Khénifra (199 permis) concentrent la majorité des autorisations de recherche, reflétant l'importance de leur potentiel géologique et minéral.

Permis miniers dans la Région Béni Mellal – Khénifra

| Province | Nombre permis de recherche | Nombre licence d'exploitation | Nombre de concession |
|-------------------|----------------------------|-------------------------------|----------------------|
| Béni Mellal | 120 | 14 | - |
| Fquih Ben Salah | 02 | - | - |
| Khouribga | 57 | 06 | - |
| Khénifra | 199 | 39 | 05 |
| Azilal | 220 | 45 | - |
| Total 2025 | 598 | 104 | 5 |
| Total 2024 | 463 | 98 | 5 |
| Evolution | 29% | 6% | 0% |

Source : Direction Régionale de la Transition Energétique Béni Mellal - Khénifra

Parallèlement, le nombre de licences d'exploitation s'établit à 104 en 2025, contre 98 en 2024, soit une hausse plus modérée de 6 %, indiquant une progression graduelle de la mise en valeur des ressources identifiées.

La province d'Azilal (45 licences) et celle de Khénifra (39 licences) dominent également les activités d'exploitation minière dans la région.



06

PROJET STRUCTURANT

Autoroute Marrakech – Béni Mellal – Meknès – Fès

« Un corridor stratégique au cœur de la transformation régionale »

Projet structurant

Autoroute Marrakech – Béni Mellal – Khénifra – Bipôle Fès/Meknès

Le projet d'autoroute Marrakech – Béni Mellal – Khénifra – bipôle Fès/Meknès s'inscrit parmi les infrastructures structurantes majeures appelées à redéfinir l'armature territoriale du Royaume.

Conçu comme un axe central alternatif aux corridors littoraux, il vise à renforcer la connectivité des provinces de l'Atlas central et à consolider l'intégration économique interrégionale entre le Nord et le Centre du pays.

Pour la région Béni Mellal–Khénifra, ce projet dépasse le simple enjeu de mobilité : il représente une opportunité stratégique de changement d'échelle économique, susceptible de repositionner durablement le territoire comme plateforme de connexion, pôle logistique intérieur et espace d'investissement productif. Son impact dépendra toutefois de la capacité collective à anticiper ses retombées, structurer l'offre territoriale et mettre en place une gouvernance de corridor cohérente et proactive.



« Une infrastructure stratégique pour la transformation territoriale »

Le projet d'autoroute Marrakech – Béni Mellal – Khénifra – bipôle Fès/Meknès constitue un levier majeur de transformation économique et territoriale pour la région Béni Mellal–Khénifra. En améliorant la connectivité de l'axe nord–sud intérieur, cette infrastructure devrait réduire les coûts de transport, renforcer la fluidité des échanges et améliorer l'intégration de la région aux principaux pôles économiques du Royaume. Son impact dépendra toutefois de la capacité du territoire à anticiper l'aménagement de zones d'activités, à mobiliser le foncier stratégique et à accompagner l'implantation d'activités productives le long du corridor autoroutier.



2. Enjeux structurants pour Béni Mellal–Khénifra

Le projet d'autoroute Marrakech – Béni Mellal – Khénifra – bipôle Fès/Meknès constitue un levier structurant majeur pour la région Béni Mellal–Khénifra, en redéfinissant son positionnement dans l'armature territoriale nationale. En améliorant significativement l'accessibilité, la fluidité et la sécurité des échanges, cette infrastructure est appelée à transformer la région en véritable plateforme de connexion sur l'axe nord–sud intérieur, tout en renforçant sa compétitivité logistique et son attractivité économique.

Au-delà du désenclavement, l'enjeu réside dans la capacité du territoire à capitaliser sur cette nouvelle connectivité afin de stimuler l'investissement productif, consolider ses filières stratégiques et impulser une dynamique de développement durable et équilibré.

A- Désenclavement et changement d'échelle de l'accessibilité

Le cœur de l'impact tient à la réduction des temps et coûts de transport entre :

- Le pôle Marrakech (marchés, tourisme, logistique, aéroport),
- L'axe Béni Mellal–Khouribga (agro-industrie, extractif),
- Khénifra (carrefour Atlas central),
- Et le bipôle Fès/Meknès (marchés, enseignement supérieur, industrie/tertiaire régional).

En pratique, l'autoroute transforme la région d'un espace « de passage » en plateforme de connexion sur un axe nord–sud intérieur.

B- Sécurisation et fiabilisation des flux

Au-delà du "gain de temps", l'autoroute apporte un effet majeur sur la fiabilité (variabilité des durées) et la sécurité routière: meilleure continuité, moins de traversées urbaines, réduction des points noirs. C'est un facteur direct de compétitivité logistique pour les entreprises (respect des délais, baisse des ruptures).

C- Renforcement de l'attractivité et de l'investissement productif

Une connectivité autoroutière est un levier classique d'implantation, particulièrement pour :

- **Agro-industrie (accès marchés, froid/logistique, approvisionnement),**
- **Logistique (plateformes, entrepôts, distribution régionale),**
- **BTP/immobilier économique (zones d'activités, zones industrielles),**
- **Tourisme (circuits intérieurs, courts séjours).**

Par ailleurs, l'effet attendu n'est pas automatique : il dépendra fortement de la capacité de la région à capter les investissements via zones d'accueil prêtes, foncier équipé, et accompagnement.

3. Impact du projet sur la Région Béni Mellal - Khénifra

Le conseil d'administration du CRI Béni Mellal - Khénifra a tenu, le mercredi 16 avril 2025, sa 16ème réunion sous la présidence de M. Karim Zidane, Ministre Délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques.

A- Compétitivité des filières clés

L'amélioration de la connectivité induite par l'infrastructure autoroutière devrait produire des effets différenciés selon les filières économiques régionales.

Dans le secteur extractif, notamment dans la province de Khouribga, la réduction des coûts d'acheminement interne et la meilleure interconnexion avec les marchés intérieurs et les pôles industriels pourraient renforcer la compétitivité de l'activité minière et favoriser le développement d'activités connexes telles que la maintenance, les services industriels et la sous-traitance.

Dans les territoires à forte vocation agricole, notamment Béni Mellal, Fquih Ben Salah et Azilal, l'amélioration de l'accès aux marchés à forte demande comme Marrakech et le bipôle Fès-Meknès devrait faciliter l'écoulement des productions, réduire les pertes post-récolte grâce à des chaînes logistiques plus performantes et renforcer l'attractivité de la région pour les investissements dans l'agro-industrie.

Par ailleurs, l'infrastructure pourrait contribuer à la structuration de réseaux de commerce et de distribution régionaux, avec un effet de polarisation économique autour des principaux nœuds autoroutiers et des zones d'activités qui pourraient s'y développer.

B- Effets sur l'emploi et les revenus

À court terme, la phase de réalisation de l'infrastructure devrait générer des retombées immédiates en matière d'emploi, à travers la mobilisation de main-d'œuvre dans les travaux publics ainsi que la création d'emplois indirects dans des activités connexes telles que les carrières, le transport et les services locaux.

À moyen terme, la mise en service de l'autoroute pourrait favoriser le développement d'activités économiques le long du corridor, notamment dans les services logistiques, le commerce de gros, la maintenance et les activités d'hôtellerie et de restauration.

À long terme, l'impact le plus structurant dépendra de la capacité de la région à attirer des investissements industriels et des services productifs, permettant de consolider durablement la création d'emplois et la dynamique économique régionale.

D- Polarisation et nouvelles centralités

Les infrastructures de transport rapide tendent généralement à concentrer la création de valeur autour de certains points stratégiques du territoire, notamment à proximité des échangeurs autoroutiers, des zones d'activités implantées le long du corridor et des axes secondaires assurant la connexion avec les centres urbains et les zones productives.

Cette dynamique peut constituer une opportunité pour réduire certaines disparités territoriales, en particulier pour les provinces les moins dynamiques telles qu'Azilal, à condition de valoriser efficacement les bretelles de connexion et de mettre en œuvre une stratégie d'animation économique permettant de capter les flux et d'encourager l'implantation d'activités productives autour de ces nouveaux pôles de connectivité.

4. Eventuels risques :

A- Effets fonciers

La mise en service de l'autoroute devrait entraîner une hausse des valeurs foncières à proximité des échangeurs et des principaux nœuds de connexion, avec un risque accru de pression sur les terres agricoles et de développement urbain diffus (mitage).

Cette dynamique, si elle n'est pas encadrée, pourrait affecter la vocation productive de certaines zones et générer des déséquilibres territoriaux. D'où la nécessité d'un cadrage urbanistique anticipé, fondé sur la planification de zones logistiques et d'activités dédiées, la protection des terres agricoles à haute valeur productive et la constitution de réserves foncières publiques afin d'orienter et de maîtriser le développement autour du futur corridor autoroutier.

B- Risque de « corridor de transit » :

Le principal risque associé au projet autoroutier réside dans la transformation de l'axe en simple corridor de transit, où les flux de marchandises et de voyageurs traversent la région sans générer de retombées économiques significatives au niveau local.

En l'absence d'une offre foncière aménagée, de zones d'activités prêtes à l'accueil et d'une stratégie d'implantation proactive, l'infrastructure pourrait essentiellement bénéficier aux pôles d'origine et de destination (Marrakech, Fès/Meknès), sans créer de valeur ajoutée substantielle dans les territoires intermédiaires.

Ce scénario se traduirait par une utilisation de l'autoroute comme voie rapide de passage, sans développement parallèle de plateformes logistiques, d'unités industrielles, de services ou d'activités touristiques structurées autour des échangeurs. Les entreprises privilégieraient alors les grands pôles déjà équipés et attractifs, limitant l'effet d'entraînement sur l'emploi et l'investissement régional.

Pour éviter cet effet de « fuite de valeur », il est indispensable d'anticiper la mise en service de l'infrastructure par :

- **L'aménagement de zones industrielles et logistiques connectées aux échangeurs ;**
- **La mobilisation de réserves foncières stratégiques ;**
- **La simplification des procédures d'implantation ;**
- **Et une stratégie de promotion territoriale ciblée vers les filières compatibles avec la nouvelle connectivité.**

Sans cette préparation en amont, le gain d'accessibilité, bien que réel, pourrait ne pas se traduire par une transformation structurelle de l'économie régionale.

C- Captation asymétrique :

Un autre risque majeur réside dans une **captation asymétrique des bénéfices** du projet, où les retombées économiques se concentreraient principalement autour de certains pôles déjà dynamiques, au détriment des territoires plus fragiles.

Les provinces disposant d'un tissu économique structuré, d'une base industrielle ou commerciale solide et d'une proximité immédiate aux échangeurs pourraient capter l'essentiel des investissements, tandis que d'autres zones resteraient en marge de la dynamique induite par l'infrastructure.

Si les connexions secondaires (routes provinciales, accès aux zones rurales, liaisons vers les zones industrielles existantes) ne sont pas renforcées, l'autoroute risque de bénéficier essentiellement aux centralités principales, sans diffuser ses effets vers l'ensemble du territoire régional.

De même, en l'absence de politiques d'accompagnement ciblées – aménagement de zones d'activités, incitations à l'investissement, appui aux PME locales, développement de la logistique et du tourisme – les territoires moins structurés pourraient ne pas tirer parti de la nouvelle accessibilité.

5. Conditions de réussite pour maximiser l'impact sur Béni Mellal - Khénifra

A- Zones d'activités prêtes à proximité d'échangeurs stratégiques :

La valorisation optimale du futur corridor autoroutier passe par l'aménagement anticipé de **zones d'activités économiques situées à proximité immédiate des échangeurs stratégiques**. Ces espaces doivent être conçus comme des plateformes "prêtes à l'emploi", disposant d'un foncier sécurisé, viabilisé et raccordé aux réseaux (eau, électricité, assainissement, télécommunications), afin de réduire les délais d'implantation des investisseurs.

L'objectif est de capter les flux générés par l'infrastructure en favorisant l'installation d'activités compatibles avec la nouvelle connectivité : logistique, agro-industrie, services industriels, entreposage, distribution, voire tourisme d'affaires. La localisation stratégique permettrait de transformer les points de connexion en **pôles de développement économique**, plutôt qu'en simples zones de passage.

Une planification cohérente (intégrée aux documents d'urbanisme et articulée avec les stratégies régionales d'investissement) est essentielle pour éviter l'urbanisation diffuse et orienter les implantations vers des zones organisées, compétitives et durables.

B- Offre "plug & play" pour investisseurs :

La mise en place d'une offre « plug & play » constitue un levier déterminant pour capter rapidement les investissements induits par la nouvelle autoroute. Il s'agit de proposer aux porteurs de projets des sites immédiatement opérationnels, combinant foncier viabilisé, autorisations administratives pré-instruites, raccordements aux réseaux réalisés et services d'accompagnement intégrés.

Une telle approche réduit significativement les délais et l'incertitude liés à l'implantation, deux facteurs décisifs dans la décision d'investissement. Elle peut inclure des lots modulables, des bâtiments standards prêts à l'usage (entrepôts, unités industrielles légères), ainsi qu'un guichet unique facilitant les démarches (permis, raccordements, incitations).

En anticipant les besoins des filières ciblées (logistique, agro-industrie, services industriels) cette offre permettrait de transformer la connectivité autoroutière en avantage compétitif concret, tout en positionnant la région Béni Mellal-Khénifra comme territoire réactif et attractif pour les investisseurs nationaux et internationaux.

C- Spécialisation intelligente le long de l'axe

La mise en service de l'autoroute offre l'opportunité d'engager une stratégie de **spécialisation intelligente** le long du corridor, en capitalisant sur les avantages comparatifs propres à chaque territoire traversé. Plutôt qu'un développement uniforme, il s'agit d'organiser l'axe autour de vocations économiques complémentaires, créatrices de valeur et cohérentes avec la structure productive régionale.

Autour des principaux bassins agricoles de la région, le développement d'un pôle **agro-logistique et chaîne du froid** apparaît stratégique. L'amélioration de l'accessibilité permettrait d'optimiser l'acheminement des produits vers les marchés nationaux, de réduire les pertes post-récolte et de renforcer l'intégration verticale par la transformation locale. Des plateformes logistiques spécialisées, des unités de conditionnement et de stockage frigorifique à proximité des échangeurs pourraient structurer un véritable hub agroalimentaire régional.

Dans les zones à forte vocation minière, notamment autour de l'activité extractive, l'axe autoroutier peut favoriser l'émergence de **services industriels spécialisés** : maintenance, ingénierie, logistique industrielle, sous-traitance technique. Cette orientation permettrait de capter davantage de valeur ajoutée localement et de diversifier l'écosystème autour des industries existantes, en stimulant l'installation de PME industrielles et de services à haute technicité.

Enfin, le corridor offre un potentiel important pour le développement d'un **tourisme de nature et de montagne**, connecté aux grands pôles émetteurs que sont Marrakech et Fès/Meknès. L'amélioration de la connectivité peut favoriser les courts séjours, les circuits intérieurs et l'écotourisme, notamment dans les zones de l'Atlas central. À condition d'un investissement dans l'offre, la promotion et l'aménagement durable des sites, cette orientation pourrait renforcer l'économie locale tout en valorisant le patrimoine naturel régional.





D- Gouvernance de corridor

La réussite du projet autoroutier repose sur la mise en place d'une véritable **gouvernance de corridor**, assurant une coordination étroite entre la région, les provinces et les communes concernées. L'infrastructure ne doit pas être appréhendée uniquement comme un projet de transport, mais comme un levier de transformation territoriale nécessitant une planification concertée et une vision partagée.

Cette coordination doit porter en priorité sur la **gestion stratégique du foncier**, afin d'anticiper les besoins en zones d'activités, maîtriser la pression spéculative et constituer des réserves foncières publiques autour des échangeurs. Elle doit également intégrer l'**alignement des documents d'urbanisme** (SDAU, PA, plans sectoriels) pour orienter le développement vers des pôles organisés et éviter l'urbanisation diffuse.

Par ailleurs, une stratégie commune de **promotion territoriale** le long de l'axe permettrait de positionner le corridor comme un espace d'opportunités économiques cohérent, en ciblant des filières spécifiques et en mobilisant les outils d'accompagnement à l'investissement. Enfin, la gestion des retombées économiques et sociales — emploi local, insertion des PME régionales, aménagement équilibré — nécessite un pilotage partagé, garantissant une diffusion équitable des bénéfiques et une réduction des disparités intra-régionales.

Une gouvernance intégrée du corridor constitue ainsi une condition essentielle pour transformer l'infrastructure en moteur durable de développement régional.

Le projet d'autoroute Marrakech-Béni Mellal-Khénifra-bipôle Fès/Meknès est appelé à reconfigurer la connectivité de la région Béni Mellal-Khénifra en la positionnant comme carrefour intérieur entre les grands pôles du Royaume. Son impact potentiel est significatif sur la compétitivité logistique, l'attractivité de l'investissement et la dynamisation de filières structurantes (agriculture/agro-industrie, extractif, commerce et services).

Toutefois, la captation effective des retombées dépendra de la mise en place d'un « package territorial » (foncier équipé, zones d'activités, gouvernance de corridor et encadrement urbanistique) afin d'éviter un simple effet de transit et de réduire les risques de polarisation.

07

**PERSPECTIVES
RECOMMENDATIONS**

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des principaux indicateurs économiques de la région Béni Mellal–Khénifra met en évidence une dynamique de développement réelle mais encore contrastée. Si la région bénéficie d'un potentiel économique important, porté notamment par l'investissement, les ressources minières et le dynamisme entrepreneurial, plusieurs défis demeurent en matière de diversification économique, d'équilibre territorial et de création d'emplois durables. Dans ce contexte, plusieurs orientations stratégiques peuvent être envisagées afin de renforcer la trajectoire de développement régional.

Renforcer la diversification du tissu économique

La structure productive régionale demeure fortement marquée par les activités agricoles et extractives. Il apparaît ainsi nécessaire de favoriser le développement de secteurs à plus forte valeur ajoutée, notamment l'industrie de transformation, la logistique, les services aux entreprises et les activités liées à l'économie verte. Le soutien à l'industrialisation locale, en particulier dans les filières agroalimentaires et les services industriels associés à l'activité minière, pourrait contribuer à renforcer la résilience économique de la région.

Améliorer la diffusion territoriale de l'investissement

L'analyse territoriale des investissements met en évidence une concentration marquée des projets dans certaines provinces de la région, notamment Khouribga et Béni Mellal, qui bénéficient d'un tissu économique plus structuré et d'une attractivité plus forte pour les activités productives. Afin de favoriser un développement régional plus équilibré, il apparaît nécessaire de renforcer l'attractivité des autres territoires en s'appuyant sur une approche fondée sur **la valorisation des avantages compétitifs propres à chaque province**, à travers la construction et la consolidation de positionnements économiques spécifiques susceptibles de capter davantage d'investissements et de renforcer la complémentarité économique à l'échelle régionale.

Consolider l'attractivité territoriale et l'investissement productif

La progression du nombre de projets validés par la CRUI confirme l'amélioration du climat d'investissement régional. Toutefois, l'attractivité du territoire pourrait être davantage renforcée par l'aménagement de **zones d'activités compétitives**, la mobilisation de **réserves foncières stratégiques**, et la mise en place d'une offre foncière et immobilière **"plug and play"** permettant de réduire les délais d'implantation des investisseurs. L'accompagnement des porteurs de projets et la simplification des procédures administratives demeurent également des leviers essentiels.

Valoriser les infrastructures structurantes

Le projet d'autoroute **Marrakech – Béni Mellal – Khénifra – bipôle Fès/Meknès** représente une opportunité majeure pour améliorer la connectivité régionale et renforcer l'intégration économique avec les principaux pôles nationaux. Afin de maximiser les retombées économiques de cette infrastructure, il sera essentiel d'anticiper l'aménagement de zones logistiques et industrielles à proximité des échangeurs, tout en assurant une planification territoriale cohérente permettant de canaliser les dynamiques d'urbanisation et d'investissement.

Soutenir l'emploi et l'entrepreneuriat

Malgré une dynamique positive de l'investissement, le marché du travail régional reste confronté à des défis importants. Le renforcement des dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat, le soutien aux PME locales et le développement des compétences adaptées aux besoins des filières économiques régionales pourraient contribuer à améliorer l'insertion professionnelle et à stimuler la création d'emplois durables..





المركز الجهوي للإستثمار • بني ملال - خنيفرة
المرکز الجهوي للإستثمار • بني ملال - خنيفرة
Centre Régional d'Investissement • Béni Mellal - Khénifra